

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

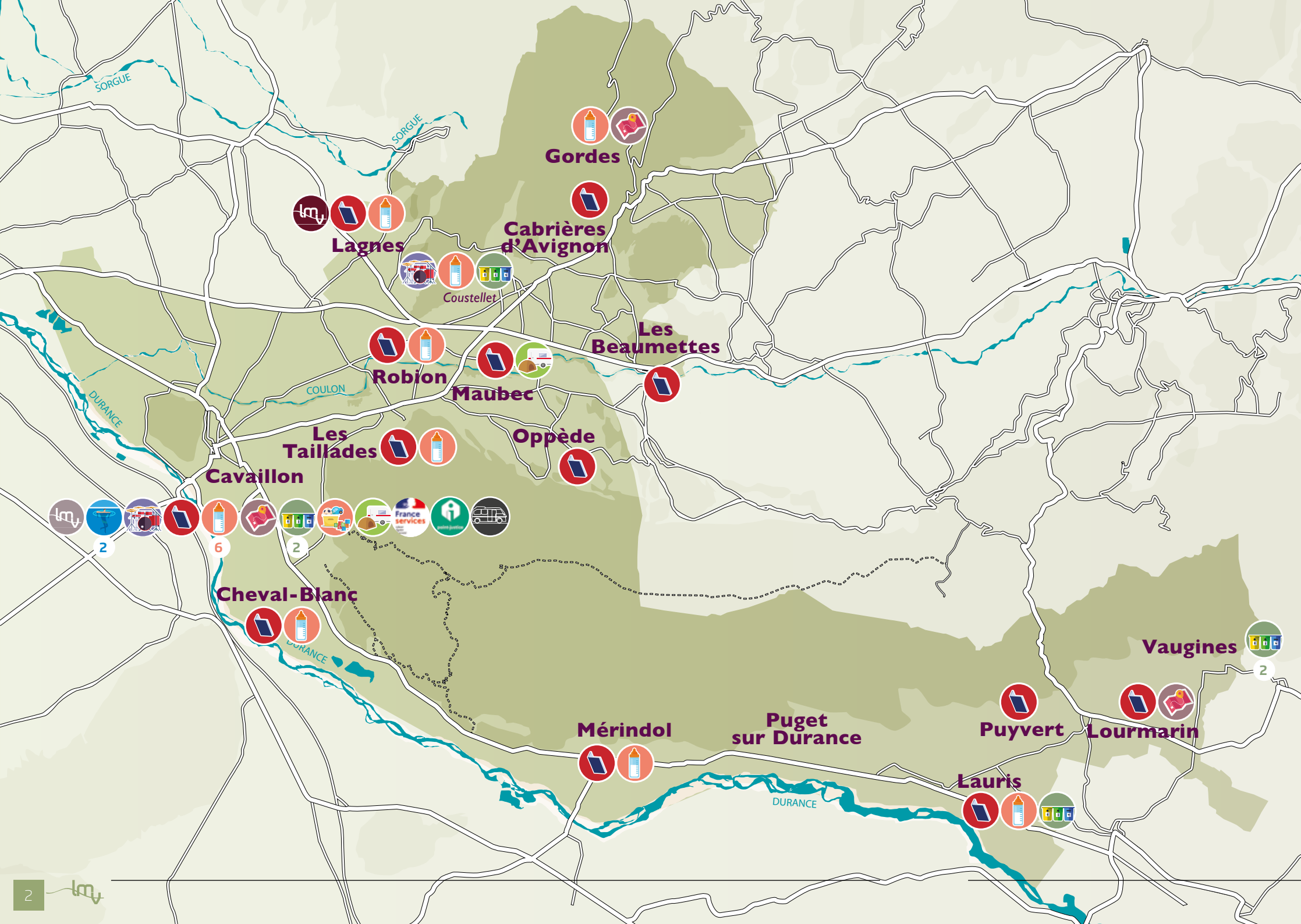


LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2017
- **Président** : Gérard DAUDET
- **16 communes**
- **55 961 habitants**
- **355 km²**
- **157,6 hab / km²**
- **268 ha** de zones d'activités économiques
- **49 bâtiments** et équipements hors offices de tourisme

En 2024, LMV c'est :

- | | |
|--|---|
|  Siège administratif |  6 Déchetteries |
|  14 Structures multi-accueils Petite Enfance |  Centre tertiaire de Lagnes |
|  La Maison de la Petite Enfance |  1 Espace France services |
|  2 Piscines |  1 Point justice |
|  3 Offices de tourisme |  1 Pôle mobilité |
|  2 lieux de Musiques actuelles |  2 Campings |
|  12 Médiathèques et 1 point Lecture | |



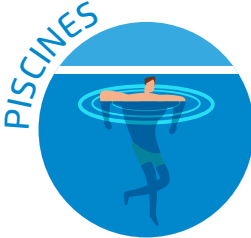
LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2024



Budget annexe :
(lire en page Finances)



Budget annexe :
(lire en page Finances)



Budget annexe :
(lire en page Finances)



Budget annexe :
(lire en page Finances)



Budget principal 2024 :
Dépenses d'équipement
engagées : 10,3 millions €
(avec fonds de concours,
subventions d'équipement)
Dépenses de fonctionnement :
50 millions €
Recettes de fonctionnement :
55 millions €
Dette par habitant : 216 €
Désendettement : 1,4 an

LES FINANCEURS :



LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2024

Janvier 2024
Lancement de la navette centre-ville



Avril 2024
Inauguration de la requalification de la route de Cheval-Blanc (RD973)



Mai 2024
Première édition de LMVélo, dans le parc du centre aquatique de plein air



Juillet 2024
Travaux de rénovation de la crèche de Gordes



Septembre 2024
Première édition de la Guinguette LMV, événement de cohésion interne



Novembre 2024
Participation du service Déchets à la Foire de Cavaillon



Février 2024
Adhésion de LMV à la plateforme de covoiturage BlablaCar Daily



Avril 2024
Diffusion de portraits d'agents sur la page instagram Métiers territoriaux du CNFPT dans le cadre de la valorisation des métiers de la territoriale



Septembre 2024
Inauguration des travaux de la tranche 3 de la digue de Lauris



Septembre 2024
Livraison des stations d'épuration Cabrières/Gordes/Les Beaumettes et Cavaillon/Les Taillades



EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

Suite aux élections municipales de mars et juillet 2020, la Gouvernance de LMV Agglomération a été renouvelée. Les 55 nouveaux élus communautaires ont été installés le 9 juillet 2020 et ont réélu Gérard Daudet à la Présidence de l'Agglomération.

Président



Gérard DAUDET, Maire de Cavaillon

Le bureau



Patrick SINTES
1^{er} vice-Président,
Maire de Robion
*Délégué au développement
économique*



Christian MOUNIER
2^e vice-Président,
Maire de Cheval-Blanc
*Délégué à la gestion et à la
valorisation des déchets*



André ROUSSET
3^e vice-Président,
Maire de Lauris
Délégué aux mobilités douces



Philippe BATOUX
4^e vice-Président,
Maire de Mérindol
*Délégué aux espaces naturels
sensibles*



Frédéric MASSIP
5^e vice-Président,
Maire de Maubec
*Délégué à l'eau, à l'assainissement
et au marché de Coustellet*



Nicole GIRARD
6^e vice-Présidente,
Maire des Taillades
*Déléguée au tourisme et aux
campings*



Delphine Cresp-Pirola
7^e vice-Présidente,
Maire de Cabrières-
d'Avignon
Déléguée à la petite enfance



Richard KITAEFF
8^e vice-Président,
Maire de Gordes
*Délégué à l'aménagement du
territoire et à la politique de
l'habitat*



Claude SILVESTRE
9^e vice-Président,
Maire de Lagnes
Délégué à l'agriculture et à la ruralité



Jean-Pierre GERAULT
10^e vice-Président,
Maire d'Oppède
*Délégué à l'économie
entrepreneuriale et à la prospection
d'entreprises exogènes*



Jean-Pierre PETTAVINO
11^e vice-Président,
Maire de Lourmarin
*Délégué au développement
numérique*



Sylvie GREGOIRE
12^e vice-Présidente,
Maire de Puyvert
Déléguée à l'environnement



Amélie JEAN
13^e vice-Présidente,
Maire de Puget
Déléguée aux piscines



Frédérique ANGELETTI
14^e vice-Présidente,
Maire de Vaugines
Déléguée à l'emploi et à la formation



Claire ARAGONES
15^e vice-Présidente,
Maire des Beaumettes
*Déléguée aux médiathèques et aux
musiques actuelles*



Elisabeth AMOROS
conseillère
communautaire
déléguée, Adjointe au
Maire de Cavaillon
Déléguée à la politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET LES MEMBRES DES COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2024

CABRIÈRES D'AVIGNON

Pascal JUNIK (Développement économique, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de la ville)

CAVAILLON

Alain ATTARD (Petite enfance, ANRU et cœur de ville)
Magali BASSANELLI (Développement économique, GEMAPI et pluvial, piscines)
Fabienne BLANCHET (Développement économique, tourisme et campings)
Roland CARLIER (Gestion et valorisation des déchets, eau et assainissement)
Marie-Hélène CLEMENT (Gestion et valorisation des déchets, petite enfance)
Patrick COURTECUISSÉ (Espaces naturels sensibles, aménagement du territoire et politique de l'habitat)
Mathilde DAUPHIN (Développement numérique, emploi et formation, piscines)
Martine DECHER (Agriculture et ruralité, mobilités douces)
Eric DERRIVE (Transports, ANRU et cœur de ville)
Gérard JUSTINESY (Espaces naturels sensibles, eau et assainissement, GEMAPI et pluvial, travaux et accessibilité)
Fabrice LIBERATO (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, aménagement du territoire et politique de l'habitat, Travaux et Accessibilité)
Laurence PAIGNON (Développement numérique, médiathèques et musiques actuelles, transports)
Céline PALACIO (Emploi et formation, politique de la ville)

Julia PIERI (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings)
Jean-Philippe RIVET (Environnement, Agriculture et ruralité)
Isabelle ROUX (Environnement, mobilités douces)
Jean-Michel SELLES
Eric VOURET (Finances)
Maria-Térèse DU PORT DE PONCHARRA (ANRU et cœur de ville, politique de la ville)
Etienne BOURSE (Développement économique, tourisme et campings)
Jean-Pierre PEYRARD (Finances, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, gestion et valorisation des déchets, travaux et accessibilité, GEMAPI et pluvial, agriculture et ruralité, mobilités douces)
Annie PONTET (Environnement, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

CHEVAL BLANC

Félix BOREL (Environnement, eau et assainissement, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de l'habitat)
Gaëtane CATALANO LLORDES (Développement économique, travaux et accessibilité, politique de la ville)
Marie-Thérèse NEMROD BONNAL (Développement numérique, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville)



GORDES

Marie-Thérèse MACK (Développement économique et numérique, emploi et formation, environnement, eau et assainissement, GEPU et pluvial, médiathèques et musiques actuelles, agriculture et ruralité, piscines, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

LAGNES

Véronique MILESI (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles)

LAURIS

Séverine MARIANI-RENOUX (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings, piscines)
Christine LION (Finances, développement économique, aménagement du territoire et politique de la ville)
Didier SEBBAH (Développement numérique, emploi et formation, environnement, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles)

MAUBEC

Aurore STELLA (Développement numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, piscines, mobilités douces)

MÉRINDOL

Sophie BUCHACA (Développement économique et numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, tourisme et campings, piscines, aménagement du territoire et politique de la ville)

OPPÈDE

Danielle AUDIBERT (Petite enfance, travaux et accessibilité, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat, ANRU et cœur de ville)

ROBION

Marie-José MONFRIN (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, piscines)
Michel NOUVEAU (Environnement, agriculture et ruralité)
Christine NALLET (Développement économique, environnement, médiathèques et musiques actuelles, mobilité, aménagement du territoire et politique de la ville)

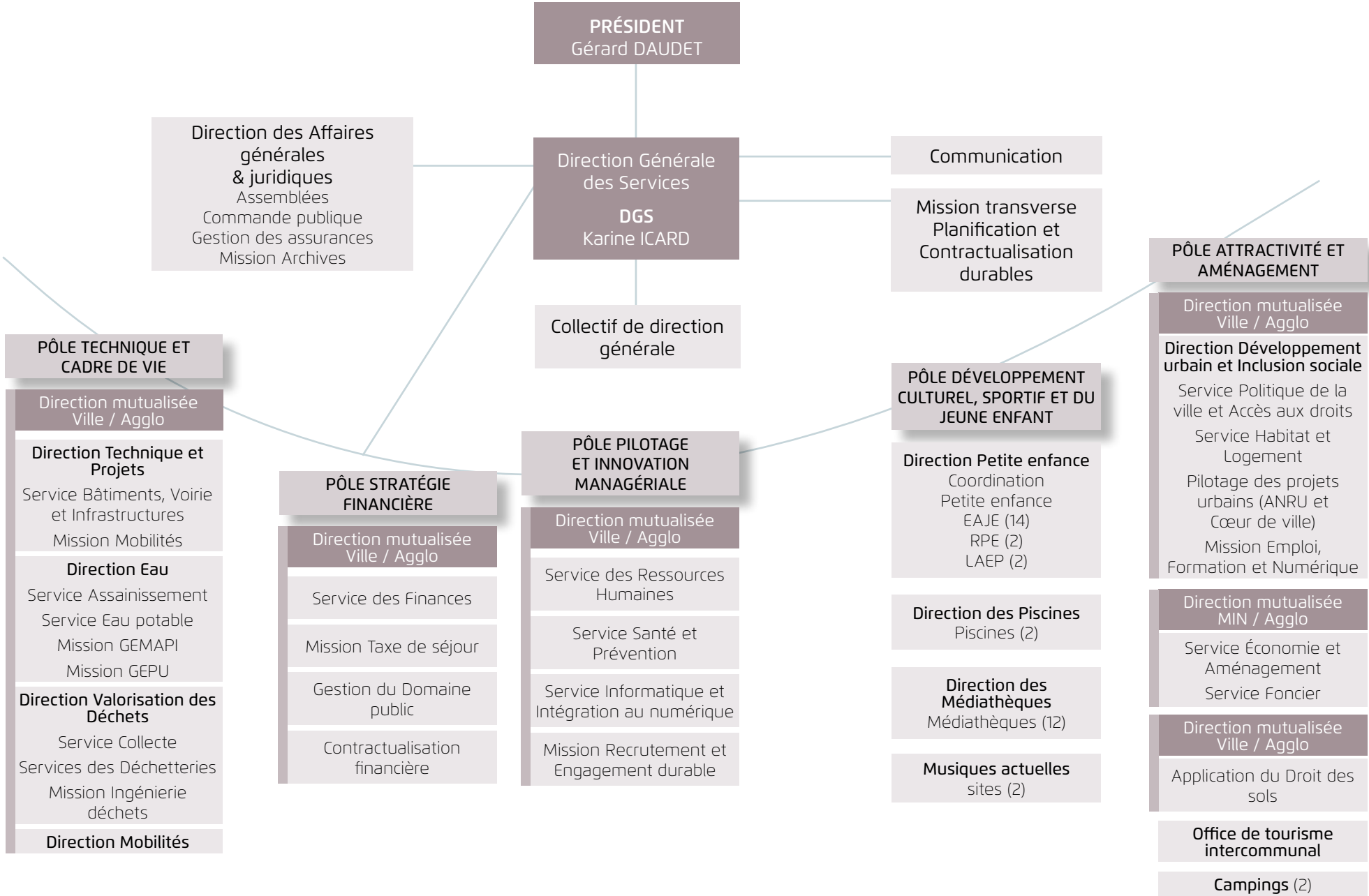
LES TAILLADES

Michel LE FAOU (Finances, développement économique, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de la ville)



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

au 31 décembre 2024



DONNÉES SOCIALES

EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents : 365
(261 femmes, 104 hommes)

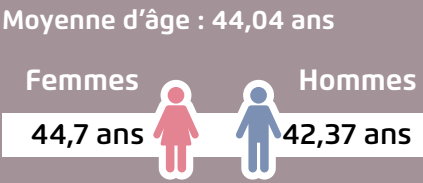
Titulaires : 267 agents
(199 femmes, 68 hommes)

Contractuels : 98 agents
(62 femmes, 36 hommes)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



TRANCHE D'ÂGE DOMINANTE : 35-39 ans
(16,4% des effectifs)



TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

27 agents
Obligation d'emploi : 6%
Taux LMV : 7,67%

LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

15

2. DÉCHETS 18

3. ENVIRONNEMENT 25

4. EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI 34

5. PETITE ENFANCE 41

6. POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/HABITAT/ACCÈS AUX DROITS 46

7. TRANSPORTS ET MOBILITÉ DOUCE 51

8. TOURISME/CAMPINGS 54

9. MÉDIATHÈQUES ET MUSIQUES ACTUELLES 57

10. PISCINES 61



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service Développement économique a pour mission de mettre en place un parcours résidentiel des entreprises sur le territoire, permettant un accompagnement de la création au premier développement et à l'implantation.

Par son action, il favorise aussi la création de valeur ajoutée au travers d'entreprises de la filière économique « Naturalité ». Il promeut aussi le territoire et permet l'accueil d'entreprises sur les zones d'activités économiques que compte le territoire. Enfin, il permet le développement de l'emploi, tant en termes quantitatif que qualitatif.



LES RÉALISATIONS 2024

Zone d'activités des Hauts Banquets (Cavaillon)

- Ouverture officielle de l'entreprise Le Saint/Verprim en mai et démarrage de son activité de grossiste en fruits et légumes qui livre les professionnels, la grande distribution et les restaurateurs de la région,
- Poursuite de la commercialisation des lots,
- Démarrage des travaux pour :
 - STEF (200 emplois en deux phases).
STEF (Société de Transports et d'Entrepôts Frigorifiques) est une entreprise française spécialisée dans le transport, la logistique et le conditionnement des produits alimentaires sous température dirigée (de -25 °C à +18 °C), offrant des solutions de stockage, livraison en 24/48 h, e-logistique, co-packing et digitalisation de la chaîne du froid en France et en Europe,
 - Terravita (60 emplois).
Terravita est un laboratoire français spécialisé dans la conception, le développement et la distribution de compléments alimentaires, de nutrition sportive et de produits de bien être.



Extension de la ZA du Tourail (Maubec – Oppède)

- 7 lots à bâtir de 953 m² à 3 585 m² pour des activités artisanales, commerciales tertiaires ou de loisirs sur **soit 12 666 m² de foncier cessible sur 21 341 m²** (bassin de rétention compris),
- Fixation des prix et choix des entreprises lors du conseil communautaire du 11 décembre 2024. 19 candidatures ont été déposées.



Centre tertiaire de Lagnes

Le Centre tertiaire de Lagnes est un équipement construit en 2005 par LMV et labellisé Haute qualité environnementale. Il fait 1 100 m² et est composé de plusieurs bâtiments. Il remplit un rôle de pépinière d'entreprises de l'agglomération qui offre aux entrepreneurs des bureaux à louer, un espace de coworking, une salle de réunion, un espace de détente convivial et même une brasserie. Neuf entreprises sont domiciliées au CTL, soit directement auprès de LMV, soit auprès d'Espace tertiaire, qui gère le coworking et l'accueil ponctuel des entreprises.



PERSPECTIVES 2025

ZAC DES HAUTS BANQUETS

- Démarrage des travaux pour :
 - Aroma Zone (150 emplois minimum).
Aroma Zone est une marque française de cosmétiques naturels et de bien-être devenue en 2024 la deuxième enseigne préférée des Français. Reconnue pour son excellent rapport qualité prix, elle prévoit de recruter environ 400 nouveaux salariés en 2025 dans la région (soit plus de 600 emplois au total via ses installations locales à Cavaillon/Châteauneuf de Gadagne),
 - Even (300 emplois sur 5 ans). Even est un groupe coopératif agroalimentaire breton fondé en 1930, actif dans la distribution alimentaire principalement aux professionnels,
 - 2^{de} tranche de STEF,
 - Ensemble de bureaux pour un cabinet d'experts comptables au cœur du parc d'activités.
- Desserte de la zone par le réseau de transport urbain cavaillonnais CmonBus.

EXTENSION DE LA ZA DU TOURAIL

- Commercialisation des lots dès avril 2025,
- Démarrage des travaux d'aménagement en mai 2025,
- Emplois attendus : environ 60 sur les 7 lots.

CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

- Accueil en août 2025 de la médiathèque de Lagnes sur deux plateaux de 75 m² chacun reliés par un escalier interne posé en juin.

DÉCHETS

La Direction Valorisation des déchets a pour mission de mettre en œuvre la politique déchets de LMV Agglomération.

Elle comprend 4 services :

Le service COLLECTE en charge de :

- la collecte en **régie** des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Coustellet (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ainsi que la collecte des encombrants et dépôts sauvages notamment sur la ville centre,
- le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes et Les Beaumettes ainsi que les 5 communes du sud Luberon : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines,
- la gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Coustellet).

Le service INGÉNIERIE DÉCHETS en charge du suivi des contrats et des finances. Il comprend 2 agents.

Le service DÉCHETTERIE / POINTS D'APPORT VOLONTAIRE en charge de :

- l'organisation des 5 déchetteries en régie : 3 sites multi matériaux et 2 sites dédiés aux déchets verts,
 - le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les points d'apport volontaire.
- Il comprend 10 agents dont 1 coordonnateur pour l'encadrement des agents d'accueil de déchetterie, en régie.

Le service PRÉVENTION en charge du :

- déploiement des composteurs individuels et collectifs,
 - pilotage de la matrice comptacôt,
 - développement des actions de communication auprès des administrés pour améliorer la qualité du tri.
- Il comprend 5 agents.

Ces quatre services sont placés sous l'autorité d'un directeur. La Direction Valorisation des déchets est rattachée au Pôle Technique et Cadre de vie.

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'une animatrice biodéchets au sein de la cellule qualité pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation notamment et d'une conseillère technique déchets en charge de la redevance spéciale et des marchés publics au sein du service Ingénierie.



RÉALISATIONS 2024

L'année 2024 s'est caractérisée par :

- **La création d'une cellule qualité** dans le but d'améliorer la qualité des filières de recyclage et diminuer de facto le volume des déchets ultimes. Ses actions principales sont la lutte contre les erreurs de tri (contrôles lors de la collecte) et la sensibilisation au tri par le déploiement d'animations tout public (fête de la science, foire de Cavaillon, intervention dans les médiathèques et les écoles, etc.),
- **La poursuite des séances gratuites d'information sur le compostage** sur les sites Mon Espace Vert à Cavaillon et Vaugines,
- **La collecte de jouets pour l'opération *Laisse Parler Ton Cœur*** au cours de laquelle 750 kg de jouets ont été récoltés,
- **Le regroupement des marchés publics** relatifs aux déchetteries et sites Mon Espace vert LMV.



CHIFFRES CLÉS 2024

LES ORDURES MÉNAGÈRES

17 116 tonnes d'OMR collectées sur le territoire de LMV (contre 16 999 tonnes en 2023, 17 666 tonnes en 2022, 18 297 tonnes en 2021, 17 994 tonnes en 2020, année COVID, et 18 019 tonnes en 2019), soit une augmentation de 0.69% sur 2024/2023, mais une diminution de 5.01% si l'on compare à 2019.

(311 kg / habitant)

moyenne nationale : 246 kg*
moyenne Région PACA : 350 kg*
moyenne Vaucluse : 329 kg**

*(données 2022 issues de l'Observatoire régional des déchets)

**(données 2021 Observatoire Régional des Déchets)



• Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

En 2024, **8 851 tonnes de déchets verts** ont été broyés et livrés en local.

A noter que les quantités réceptionnées sur les deux sites sont en augmentation :

- MEV Cavaillon : **+ 8 %** par rapport à 2023
- MEV Vauzines : **+ 19 %** par rapport à 2023

• Le déploiement des corbeilles de tri dans les écoles du territoire

Après le déploiement des poubelles de tri dans les services administratifs en 2023, LMV s'est lancée en 2024 dans l'équipement des corbeilles de tri dans les écoles, collèges et lycées du territoire, ainsi qu'une partie des crèches et médiathèques intercommunales. La corbeille d'ordures ménagères historique a disparu au profit d'une corbeille bleue pour le papier et jaune pour les emballages. Ces corbeilles sont en carton recyclé et recyclable et sont fabriquées en France.



LES CHIFFRES CLÉS 2024 La collecte sélective

LES EMBALLAGES recyclables

1 752 tonnes d'emballages ont été collectés en 2024 sur le territoire de LMV (contre 1 669 tonnes en 2023 et 1 709 tonnes en 2022), soit une progression de 4.98% entre 2024 et 2019. On peut observer des disparités selon les secteurs :

- **+ 4.19 %** sur le secteur SIECEUTOM
- **+ 12.21 %** sur le secteur SIRTOM



LE PAPIER

611 tonnes de papier ont été collectés en 2024 sur le territoire de LMV (contre 589 tonnes en 2023, 641 tonnes en 2022, 694 tonnes en 2021, 743 tonnes en 2020 et 857 tonnes en 2019)

On observe une baisse continue de la collecte du papier depuis plusieurs années, hormis pour 2024 qui peut s'expliquer par le déploiement de nouvelles colonnes.

+3.81% entre 2024 et 2023,
-28.70% entre 2024 et 2019



LE VERRE

1 979 tonnes de verre ont été collectés en 2024 sur le territoire de LMV (contre 2 011 tonnes en 2023, 2 077 tonnes en 2022, 2 031 tonnes en 2021), soit une diminution de 1.60% par rapport à 2023.



• Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2023, les ventes de composteurs sont en continuelle augmentation avec une hausse de 178 % en 2024 par rapport à 2023 pour un total de 724 composteurs individuels vendus.

Des séances gratuites d'information sont assurées une fois par mois par la cellule qualité sur chaque site Mon Espace Vert.

• Le stand Valorisation des déchets sur la Foire de Cavaillon

Grâce à ses outils pédagogiques développés par LMV (pilotage d'une benne à ordures ménagères numérique, collecte de points d'apport volontaire à l'aide d'un bras robotisé, etc.), et complétés cette année par deux Escape Games mobiles consacrés au zéro déchet et au compostage, LMV était présente cette année encore autour d'animations ludiques et pédagogiques pour sensibiliser au tri et au compostage.

Durant les 4 jours de foire, 1 151 personnes ont été sensibilisées sur le stand.



Les collectes spécifiques (CARTON, TEXTILE)

LE CARTON

Au total, 867 tonnes de cartons collectés en 2024 contre 746 tonnes en 2023, soit une augmentation de 16.29% par rapport à 2023.

Face à l'augmentation des tonnages de cartons collectés dans l'ensemble des modes de collecte (collecte en régie, dans les déchetteries, dans les emballages, dans les OMR), la collecte spécifique des cartons a été mise en place en 2022 pour réduire la part dans les OMR de cette matière recyclable, et vise à être intensifiée dans les années à venir.



LE TEXTILE

46 colonnes aériennes TLC sont déployées sur l'ensemble du territoire LMV par un prestataire privé. 130 tonnes ont été collectées en 2024 (contre 113 tonnes en 2023).





• Fête de la science 2024

Cette année, le service Déchets a proposé un stand à la fête de la science de Cavaillon installée dans la Salle du Moulin Saint Julien le 12 octobre 2024. La cellule qualité était présente sur toute la journée avec deux jeux ludiques sur la dégradation des déchets pour une prise de conscience de l'impact des déchets jetés dans la nature sur notre environnement.

• Collecte de jouets

Du 14 au 30 novembre 2024, des bacs de collecte ont été déployés dans tous les locaux LMV afin de collecter nos jouets inutilisés pour l'opération *Laisse Parler Ton Cœur* organisée par Ecosystem et Ecomaison. Ces jouets sont ensuite récupérés par le Secours Populaire de Lauris et redistribués à certaines familles suivies par l'association.

Pour cette nouvelle participation, ce sont 750 kg de jouets qui ont été récoltés.

Une initiative solidaire et éco-responsable réussie qui favorise le réemploi, sensibilise au gaspillage et permet aux familles les plus démunies de bénéficier de cadeaux pour les fêtes.



DÉCHETTERIES

21 657 tonnes collectées dans les déchetteries LMV **en 2024** contre 20 580 tonnes en 2023, soit +14% (21 231 tonnes en 2022, 20 089 tonnes en 2020, 19 608 tonnes en 2020, 18 929 tonnes en 2019).

Dont :

- 4 108 tonnes de gravats
- 3 548 tonnes d'encombrants
- 8 951 tonnes de végétaux
- 973 tonnes de ferrailles
- 507 tonnes de cartons
- 1 522 tonnes de bois
- 1 322 tonnes d'Eco mobilier
- 563 tonnes de D3E
- 20 tonnes d'huiles de vidange
- 123 tonnes d'ECO DDS
- 20 tonnes de DMS

PERSPECTIVES 2025

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) approuvé le 9 février 2023 pour la période 2023-2027, des actions de prévention et de communication mises en œuvre par la cellule qualité seront poursuivies en 2025, l'objectif étant une réduction significative de la production d'OMR à traiter par l'intercommunalité.

De plus, l'installation continue de colonnes à cartons contribuera également à cette diminution.

CITEO Deux appels à projets de l'éco-organisme CITEO ont été remportés en 2024 par le service prévention et vont également en ce sens. Ils concernent la collecte pour le recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer, ainsi que l'optimisation de la collecte des emballages ménagers. L'objectif de ces appels à projets est d'améliorer notre performance en matière de qualité du tri, de réduire les taux de refus en centre de tri et de diminuer de facto la quantité de déchets ultimes.

Par ailleurs, l'étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets lancée en 2023 devrait permettre de mettre en place une collecte séparée des biodéchets avec notamment l'amplification du déploiement du compostage individuel et collectif, ce qui entraînerait une réduction significative de la production d'OMR à traiter par LMV. Aujourd'hui 4 500 tonnes de biodéchets sont présents dans les OMR.

Enfin, LMV continuera de participer aux travaux de la Société publique locale (SPL) dans la perspective de la réalisation d'un nouveau centre de tri à Vedène.

ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION DE LA MISSION

La Mission transverse Planification et Contractualisation durables, créée en 2021 suite à la scission des missions Déchets et Environnement, a pour ambition d'assurer la cohérence et la transversalité des projets menés par l'ensemble des services de l'agglomération en matière de développement durable et de transition écologique et notamment de :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement et de développement durable,
- Favoriser l'adaptation de la politique environnementale de LMV aux enjeux nationaux et locaux,
- Piloter, coordonner et évaluer les projets en matière de développement durable et notamment assurer la mise en œuvre et le suivi du Plan Climat Air Energie Territorial qui fixe la feuille de route de l'intercommunalité pour atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050,
- Rechercher les financements liés aux projets de transition écologique et énergétique,
- Contribuer à l'appropriation des enjeux du développement durable par les services et élus de la communauté d'agglomération,
- Participer aux rencontres et aux réseaux professionnels liés à la transition écologique.

La Mission transverse Planification et Contractualisation durables est directement rattachée à la Direction Générale des Services. Elle est composée d'une chargée de mission.

RÉALISATIONS 2024

1 - Candidature et signature d'un COT (contrat d'objectif territorial) avec l'ADEME – Engagement dans la démarche « Territoire en transition »

Après une première phase de diagnostic, LMV a signé son COT avec l'ADEME le 14 juin 2024 qui permet de bénéficier d'un accompagnement humain et financier de l'ADEME pour mettre en œuvre les actions du plan climat. La convention porte sur la période 2024-2028 et permettra de financer les actions de LMV après une phase d'audit réalisée à partir des deux référentiels de l'ADEME : « Climat, Air, Énergie » et « Économie Circulaire et Déchets ». Le financement de l'ADEME s'élève à 350 000 €.

Cette démarche permet également de solliciter le label de l'ADEME « Territoire en Transition ».

2 - Élaboration du premier « Bilan Carbone »

Parallèlement à cette démarche, LMV a engagé en 2024 la réalisation de son premier **Bilan Carbone** en application du Code de l'Environnement qui fixe l'obligation d'établir un **bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)** pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. **Ce bilan porte sur le patrimoine et les compétences de l'EPCI.**

L'année 2024 a été consacrée à la phase de collecte des données qui a permis d'établir l'état des lieux suivant : les émissions de gaz à effet de serre de LMV pour l'année 2023 se sont élevées à 20 897 tonnes de CO² ainsi réparties :

• Déchets	15 009 tonnes (72 %)
• Déplacements	1 962 tonnes (9 %)
• Immobilisations	1 242 tonnes (6 %)
• Eau et assainissement	1 151 tonnes (5 %)
• Achats de biens et services	956 tonnes (5 %)
• Énergie	578 tonnes (3 %)

À l'issue de ce diagnostic, le conseil communautaire sera amené à se prononcer en 2025 sur le Plan de Transition comprenant un plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de LMV. Ce Bilan Carbone et le Plan de Transition devront être publiés sur la plateforme de l'ADEME.

L'ensemble de ces actions s'inscriront pleinement dans les objectifs du plan climat approuvé en 2022.

3 - Copilotage de la démarche « Budget Vert » avec les Directions générale et des finances

LMV a souhaité engager les services de l'agglomération dans la démarche d'élaboration d'un Budget Vert dès fin 2023. Véritable démarche d'évaluation, celle-ci a nécessité un temps d'acculturation par les différents services qu'il a fallu accompagner en 2024 pour aboutir à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation expérimentée pour la première fois lors de la préparation du compte administratif 2024.

Un décret du 16 juillet 2024 est venu préciser les modalités de mise en œuvre de l'obligation instituée par la loi de Finances pour 2024 de mesurer l'impact environnemental des dépenses et leur contribution aux objectifs de transition écologique selon les 6 axes de la taxonomie européenne, à savoir :

- Axe 1 – Atténuation du changement climatique (objectif : réduction des émissions de gaz à effet de serre),
- Axe 2 – Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels (objectif : prise en compte des risques : inondations, sécheresses,

vagues de chaleur...),

- Axe 3 – Gestion de la ressource en eau,
- Axe 4 – Transition vers l'économie circulaire, la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques,
- Axe 5 – Lutte contre les pollutions,
- Axe 6 – Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

La mission transverse a ainsi élaboré une aide à la cotation du budget pour les services afin de les aider à définir les dépenses :

- Extrêmement favorables,
- Favorables,
- Neutres,
- Défavorables,
- Extrêmement défavorables.

Cette cotation a été utilisée pour la préparation des annexes budgétaires du CA 2024 et du BP 2025.

4. Mise en œuvre des premières actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Suite à l'approbation du PCAET en juin 2022 par le SCOT et en octobre 2022 par le conseil communautaire de LMV, plusieurs actions ont été engagées en 2024 contribuant aux objectifs du PCAET :

- Participation à l'élaboration du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables porté par le SCOT visant à définir la stratégie et le plan d'actions pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés dans le PCAET à l'horizon 2050,



- Renouvellement de la convention sur le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) avec l'Agence locale de la transition énergétique (ALTE) et le Parc naturel régional du Luberon. Cet accompagnement est destiné aux ménages et aux petites entreprises tertiaires,
- Signature d'une convention avec la Société VOLTALIS pour inciter à l'installation de boîtiers connectés pour participer aux mesures d'effacement pilotées par le gestionnaire du réseau électrique RTE en cas de tension sur la fourniture d'électricité et éviter le recours à des sources de production électriques carbonées,

- Élaboration de plusieurs diagnostics énergétiques sur les bâtiments intercommunaux préalables à la réalisation de travaux et à l'installation de système de pilotage des consommations GTB et GTC,
- Programme de réduction des consommations d'éclairage public,
- Préparation de la candidature de LMV à l'AAP de l'ADEME AVELO3 permettant de financer les projets d'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, d'animation et de sensibilisation à l'usage du vélo (opération LMVélo), et d'équipements vélo pour les 16 communes du territoire (arceaux vélo, stations de gonflage, bornes de recharge, consignes de stationnement sécurisées), recensement des besoins en équipements auprès des 16 communes,
- Poursuite de l'opération « 1 000 vélos »,
- Développement du covoiturage : adhésion à Blablacar Daily à compter de janvier 2024,
- Conversion de la flotte de véhicules : acquisition de véhicules électriques légers et de 2 bus électriques, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du siège,
- Développement des actions prévues au PLPDMA (plan de prévention des déchets) : développement du compostage individuel et collectif notamment, réalisation de l'étude préalable à la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets,
- Mise à jour du « Guide du touriste éco-responsable » en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal Destination Luberon,
- Poursuite du télétravail (depuis le 1er novembre 2022).



5- Participation à la planification écologique régionale.

Suite au lancement par l'État en 2024 de la démarche de **planification écologique territorialisée**, LMV a été associée à la définition de la feuille de route dans le cadre de la Planification Écologique Régionale qui a abouti, le 11 décembre 2024, à la signature des accords de PACA. Les collectivités de PACA sont ainsi invitées à ratifier les accords pour la planification écologique régionale et à décliner leurs propres engagements sous la forme d'une **contribution volontaire et un plan d'actions en lien avec le « Plan de transformation écologique et énergétique » établi au niveau régional et les 16 feuilles de route thématiques**.

La feuille de route de LMV sera donc établie sur la base des objectifs et du plan d'actions du PCAET, du Plan de Transition du Bilan Carbone et des actions projetées dans le cadre de la démarche « Territoire en Transition » avec l'ADEME. La contribution de LMV fera l'objet d'une délibération soumise au vote du conseil communautaire en 2025.

6 – Préparation et suivi des contractualisations engagées

- Préparation de la signature du Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME formalisée en 2024 visant à accompagner notre collectivité dans le développement des actions « climat air énergie » et « déchets et économie circulaire »,
- Accompagnement de la Direction Déchets pour l'élaboration du Contrat d'Objectifs Déchets avec la Région signé en 2024,
- Suivi du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) avec l'État fixant les objectifs prioritaires d'intervention de l'État en matière de transition écologique, participation aux travaux de définition des critères d'évaluation des actions inscrites au CRTE,
- Suivi du contrat « Nos Territoires d'abord » avec la Région et des projets financés par la Région : 2 STEP intercommunales, aménagement des pistes cyclables,
- Suivi de la convention SARE 2024 avec l'ALTE et le PNR et préparation de la nouvelle convention avec l'ALTE « Pacte Territorial France'Rénov » permettant aux habitants et entreprises du territoire de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuits dispensés par l'ALTE (Agence Locale pour la Transition Énergétique) pour leurs travaux de rénovation énergétique. 3 permanences sont mises en place sur le territoire de LMV : siège de LMV à Cavaillon, mairies de Robion et de Lourmarin. L'ALTE a également participé aux Journées Portes Ouvertes « France services » à Mérindol en octobre 2024 et a coanimé le stand de LMV consacré à la rénovation énergétique sur la Foire de Cavaillon en novembre 2024,

- Renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL TEP CV – Territoire à énergie positive porté par le PNR du Luberon : LMV adhère à ce dispositif depuis 2015 qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller en énergie partagé visant à identifier les locaux les plus consommateurs d'énergie, à proposer un programme de travaux pour diminuer les consommations énergétiques ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et pour augmenter la production d'énergies renouvelables.

7 - Recherche de financements liés à la transition énergétique et écologique, préparation du dépôt des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires institutionnels

- Rénovation du parc des luminaires d'éclairage public : subvention DETR 2024 de 163 437 € obtenue,
- Plan vélo 2024-2027 (schéma directeur vélo, équipements vélo pour les communes, animations) : subvention de l'ADEME dans le cadre de l'AAP AVELO3 obtenue à hauteur de 96 487 €,
- Développement du covoiturage : aide de l'État « Fonds Vert » 2024 obtenue à hauteur de 27 564 €,
- Contrat d'objectif de territoire (COT) : aide de l'ADEME à hauteur de 350 000 € sur la durée du contrat (2024-2028),

- Tri à la source des biodéchets 2024-2026 : aide de l'État « Fonds Vert » à hauteur de 128 832 € et de la Région à hauteur de 309 389 €,

- ENS La Garrigue / Mise en valeur du sentier de l'observatoire ornithologique : aide du Département à hauteur de 13 622 €,

- Réalisation de diagnostics énergétiques : aide de 8 829 € au titre du 2ème programme ACTEE+ Fonds Chêne pour la réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments communautaires en lien avec le Syndicat d'Énergie Vauclusien et le PNR du Luberon, préalablement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique,

- Travaux énergétiques à la crèche « Li Pitchounets » à Gordes : aide de la CAF à hauteur de 104 407 €,

- Réponse à l'Appel à Projet « Santé et Environnement » de la DREAL PACA,

- Préparation et dépôt des demandes de paiement au fur et à mesure de la réalisation des projets financés.



8 - Développement des actions de sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique et du réchauffement climatique

- Pilotage des COPIL et COTECH associant les élus et les chefs de service dans le cadre des nouvelles démarches engagées : COT, Bilan Carbone, Planification écologique régionale, etc.,
- Suivi des appels à projets scolaires auprès des écoles et centres de loisirs visant à sensibiliser les enfants aux enjeux du réchauffement climatique (thématiques des AAP élargies : « Déchets et tri », « Biodiversité », « Protection des pollinisateurs », « Économies d'eau », « Mobilités douces »),

- Copilotage avec les Services Techniques du projet de mise en valeur du sentier ornithologique dans le cadre de l'Espace naturel sensible de Mérindol,
- Lancement de la 1^{ère} édition du « Digital Clean'Up Day » : journée de nettoyage des boîtes mail,
- Rédaction d'articles relatifs aux questions environnementales pour la mensuelle distribuée aux agents et aux élus avec les bulletins de salaire,
- Veille juridique et information régulière auprès des chefs de service des actualités environnementales.

CHIFFRES CLÉS 2024

11 projets scolaires soutenus par LMV dans le cadre des Appels à Projets Scolaires sur les thématiques « protection de la biodiversité et des insectes pollinisateurs », « tri et réduction des déchets » et « se déplacer autrement » pour un total de 5 286 € de subventions allouées

Bilan du SARE – Service d’Accompagnement à la Rénovation Énergétique

- **351 informations de premier niveau** (information générique)
- **301 conseils personnalisés aux ménages** (maison individuelle)
- **41 accompagnements des ménages** pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale
- **2 informations de premier niveau du petit tertiaire privé**

1 215 462,06 € de subventions obtenues en 2024 auprès de l’État, la Région, le Département et l’ADEME pour financer les projets suivants :

- Rénovation du parc des luminaires d’éclairage public : 163 437 € (État : DETR 2024)
- Plan vélo 2024-2027 (schéma directeur vélo, équipements vélo pour les communes, animations) : 96 487 € (ADEME : AAP AVELO3)
- Développement du covoiturage : 27 564 € (État « Fonds Vert » 2024)
- Contrat d’objectif de territoire (COT) : 350 000 € (ADEME)

- Tri à la source des biodéchets 2024-2026 : 128 832 € (État « Fonds Vert » 2024) et 309 389 € (Région)

- ENS La Garrigue / Mise en valeur du sentier de l’observatoire ornithologique : 13 622 € du Département

- Réalisation de diagnostics énergétiques : 8 829 € de CEE (2ème programme ACTEE+ Fonds Chêne)

- Travaux énergétiques à la crèche « Li Pitchounets » à Gordes : 104 407 € (CAF)

- Tablettes pour crèches : 12 893 € (CAF)

Zoom sur la démarche « Territoire en Transition de l’ADEME »

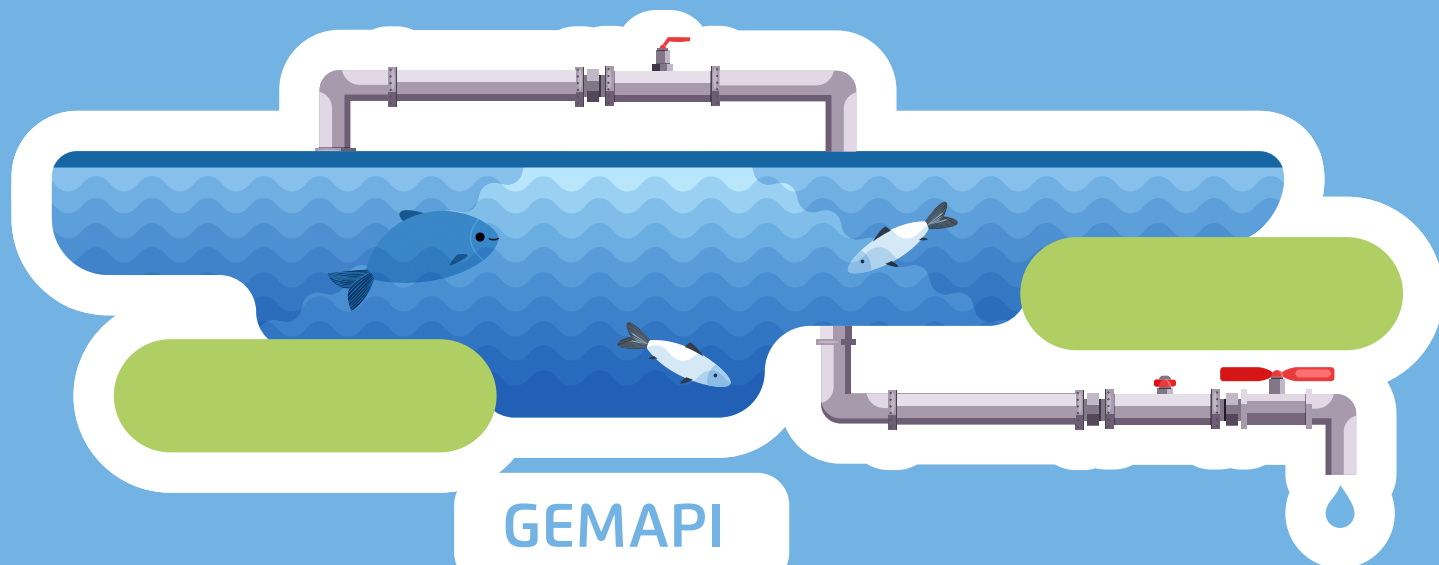
Suite à la signature du Contrat d’Objectif de Territoire (COT) avec l’ADEME, LMV a réalisé en 2024 son diagnostic de territoire sur la base des 2 référentiels « Climat Air Énergie » et « Économie circulaire et déchets » permettant d’évaluer le niveau d’engagement de LMV en matière de transition écologique.

Ce travail d’évaluation aboutira en 2025 à la réalisation d’un audit préalablement à la certification par l’ADEME du niveau de la collectivité (niveaux de 1 à 5).

À l’issue de cette phase d’état des lieux initial, LMV engagera un plan d’actions financé par l’ADEME à hauteur de 350 000 € sur la durée du contrat (jusqu’en 2028) en cohérence avec les objectifs de son PCAET.

PERSPECTIVES 2025

- Certification par l’ADEME suite à la réalisation de l’audit dans le cadre de la démarche COT – Territoire en transition,
- Adoption du Bilan Carbone : bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité sur ses compétences et son patrimoine, et adoption du Plan de Transition (plan d’actions pour atteindre les objectifs),
- Formalisation des engagements de LMV dans le cadre de la Planification Écologique territorialisée (COP régionale),
- Finalisation du Schéma Directeur des Énergies Renouvelables porté par le SCOT,
- Mise en œuvre du programme de déploiement d’équipements vélo sur les 16 communes de LMV (dépôt candidature programme AVELO 3 et ALVEOLE+),
- Participation à l’élaboration du Plan Paysage Transition énergétique et écologique du PNR du Luberon,
- Signature de la nouvelle convention avec l’ALTE « Pacte Territorial France Rénov » dans le cadre du nouveau service de la rénovation énergétique,
- Mise en œuvre et suivi des actions dans le cadre du PCAET : rénovation énergétique, mobilités, qualité de l’air, sensibilisation,
- Sensibilisation et formation en interne aux enjeux du réchauffement climatique : Fresque du Climat,
- Développement de nouveaux partenariats : Chambre de Métiers/CAPEB/ALTE pour inciter au changement de mode de chauffage sur le territoire,
- Recherche de financements et montage des dossiers de demande de subvention pour tous les projets s’inscrivant dans les objectifs du développement durable : Fonds vert, aides État (CRTE), Région (contrat « Nos territoires d’abord », Département, ADEME, Agence de l’Eau, etc.
- Recherche de financements permettant d’accélérer la mobilisation de notre communauté d’agglomération en faveur de la transition écologique et énergétique.



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

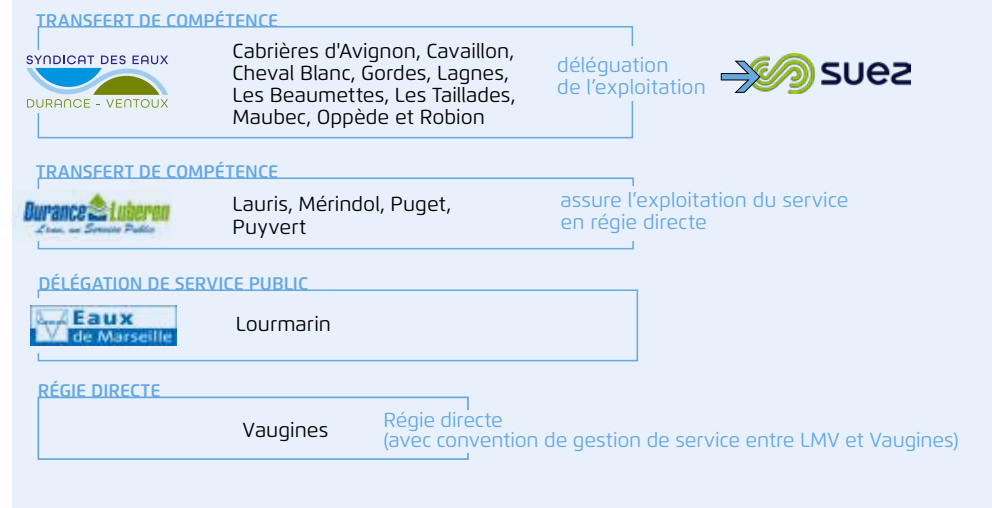
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse depuis le 1^{er} janvier 2018.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences eau, assainissement (collectif et non collectif) et gestion des eaux pluviales urbaines ont également été transférées à l'Agglomération, conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (Notre).

SERVICE EAU POTABLE

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE



Pour les communes de Lourmarin et Vaugines, la CA LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux.

RÉALISATIONS 2024

La gestion courante des services a été assurée : maintien des rendements réseaux à un niveau élevé, facturation, réponses aux usagers, nettoyage des réservoirs, potabilité de l'eau (100 % de conformité), gestion efficace de la période de sécheresse, etc.

VAUGINES (Forages 1 et 2)

- Fourniture/pose d'un variateur de vitesse

LOURMARIN (Forage du Couturas)

- Fourniture/pose d'un hydrostab aval

CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble du territoire LMV, l'adduction d'eau potable représente environ :

- 766 km de réseaux,
- 29 500 abonnés,
- 3,7 millions de m³/an facturés (hors Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert).

Le prix moyen du m³ d'eau est en moyenne de 1,96 €/m³ sur le territoire, avec des disparités selon le mode de gestion.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert

assure l'exploitation du service en régie directe

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

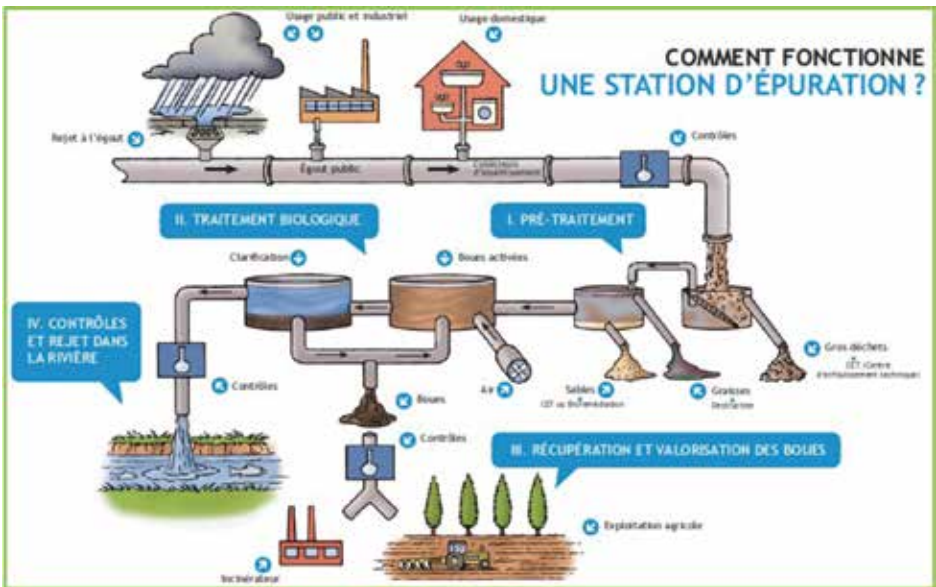


Lourmarin

RÉGIE DIRECTE

Vaugines

L'agglomération assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux, sauf sur les communes de Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert.



CHIFFRES CLÉS

Le patrimoine des 16 communes représente au total :

- 18 stations d'épuration
- 52 postes de relevage des eaux usées
- 200 km de réseau séparatif
- 75 km de réseau unitaire

RÉALISATIONS 2024

Le Pôle Eau assure de multiples missions de service public :

- Gestion administrative et comptable du service,
- Suivi des délégataires,
- Avis sur les permis de construire,
- Renseignements d'urbanisme dans le cadre des ventes immobilières,
- Entretien des avaloirs sur le réseau unitaire de la commune de Cavaillon,
- Arrêtés autorisant le rejet d'eaux industrielles,
- Recouvrement des taxes assainissement,
- Renseignement aux usagers par voies numérique, postale ou téléphonique,
- Établissement du programme d'investissement pluriannuel (gestion patrimoniale).

Pour ce dernier point, les principaux travaux réalisés par l'Agglomération sont listés ci-dessous :

CABRIERES D'AVIGNON

- Dévoiement du réseau d'assainissement de l'impasse des Oliviers.

CAVAILLON

- Construction de la station d'épuration intercommunale de Cavaillon - Les Taillades,
- Mise en séparatif de la Place François Tourel,
- Extension de réseau route de Robion,
- Construction de la station d'épuration Zone Sud (Création de réseaux pour connecter au réseau les riverains du quartier des Hauts Banquets).

CHEVAL BLANC

- Réhabilitation du réseau EU chemin de la Piboule,
- Création d'un réseau EU chemin du Pont.

ROBION

- Extension de réseau chemin de Canfier.

GORDES

- Habillages en pierre des trois Postes Relevage : Les Cortasses, Véroncle et les Gros.
- Construction de la station d'épuration intercommunale de Gordes - Cabrières d'Avignon - Les Beaumettes

LAGNES

- Réhabilitation du réseau de la rue des remparts et du portail rouge.





SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Mérandol, Puget,
Puyvert

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cheval Blanc,
Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les
Taillades, Oppède, Maubec, Robion et
Vaugines

RÉGIE DIRECTE

Cavaillon et Lourmarin :
• Cavaillon > régie LMV ;
• Lourmarin > commune (convention) ;

imposées par la réglementation sont :

- Le contrôle périodique des installations,
- L'établissement d'un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien à l'occasion de la vente d'un bien immobilier,
- La vérification de conception et l'exécution des travaux des installations neuves ou à réhabiliter.

RÉALISATIONS 2024

- 233 contrôles effectués par le service SPANC de LMV pour Cavaillon,
- 356 contrôles effectués par SUEZ pour Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion et Vaugines.

À l'échelle du territoire de LMV, hors Syndicat des Eaux Durance Luberon, le nombre d'installations d'assainissement autonome est d'environ 6293.

La réglementation impose un contrôle régulier de toutes les installations d'assainissement autonome. Une fosse septique en mauvais état est source de pollution. Ainsi, les 3 missions principales du SPANC

PERSPECTIVES 2025

- Continuité des contrôles pour mise en conformité des installations.

SERVICE PLUVIAL

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement pluvial correspond à la Gestion (collecte et évacuation) des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) et au traitement de ces eaux lorsqu'elles sont trop polluées.

Des conventions de gestion sont passées avec 15 communes membres qui assurent la gestion de cette compétence directement.

PERSPECTIVES 2025

CABRIERES D'AVIGNON

- Finalisation du diagnostic pour mise en conformité du système d'assainissement Cabrières-d'Avignon/Gordes Les Imberts (schéma directeur).

CAVAILLON

- Pose de points de mesure d'autosurveillance sur le réseau de Cavaillon,
- Création des réseaux des quartiers Est pour la nouvelle station d'épuration de Cavaillon,
- Travaux de renouvellement de réseau sur la Place Cabassole, conjointement aux travaux de la commune pour l'aménagement de la Place,
- Extension de réseau ZAC de Cabedan,
- Renouvellement du réseau Place Gambetta,
- Renouvellement du marché d'entretien des réseaux et avaloirs d'eaux pluviales de la commune de Cavaillon.

GORDES

- Renouvellement du réseau d'assainissement de la Combe,

- Renouvellement du réseau d'assainissement, rue de la Poste et rue Baptistin Picca,
- Renouvellement du réseau d'assainissement de la route de Murs,
- Réception de la Station d'épuration et vérification des performances épuratoires.

LES BEAUMETTES

- Étude en cours pour le raccordement de la STEP des Beaumettes sur la nouvelle STEP de Gordes Village Sud.

LOURMARIN

- Création d'un réseau d'eaux usées, route d'Apt.

MAUBEC

- Dévoisement du réseau d'eaux usées à l'entrée de la STEP.

ROBION

- Réhabilitation du réseau unitaire dans le haut village,
- Lancement du diagnostic et schéma directeur.



GEMAPI

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

Compétente depuis le 1^{er} janvier 2018, LMV a délégué la gestion de la compétence GEMAPI aux différents syndicats de rivière de son territoire :

- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC,
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD,
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS.

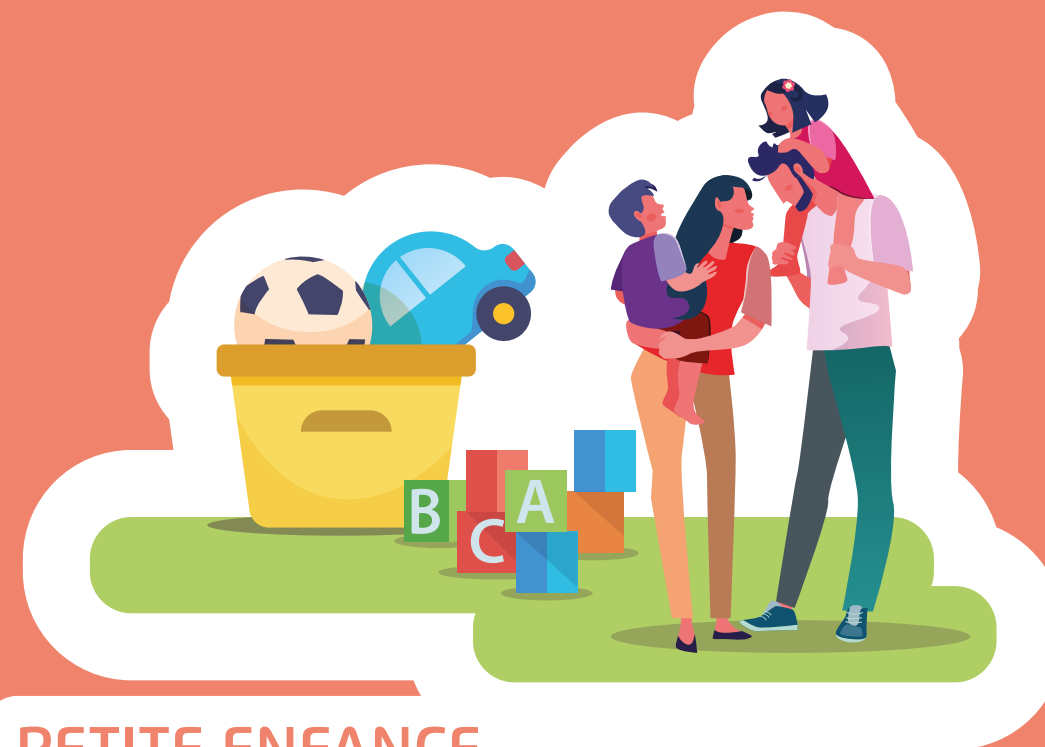


RÉALISATIONS 2024

- Lauris : Fin des travaux de la tranche 3 et mise en place d'un service d'astreinte de surveillance avec la commune,
- Cavaillon : Poursuite des études de recalibrage des digues de Cavaillon (Droume et Sébastiani) comprenant l'embellissement des bords de Durance,
- Coulon et Durance : Travaux d'entretien des cours d'eau.

PERSPECTIVES 2025

- Durance : Démarrage des travaux de recalibrage des digues de Cavaillon (Droume et Sébastiani) comprenant l'embellissement des bords de Durance avec le déboisement et la déviation du réseau d'éclairage public,
- Coulon : dépôt du dossier de demande d'autorisation du système d'endiguement pour les tranches 4 à 6,
- Coulon et Durance : Travaux d'entretien des cours d'eau.



PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance de la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse représente 165 agents petite enfance, garants de l'accueil des enfants du territoire, en accueil collectif au sein des 12 crèches (dont 1 associative) et 2 micro-crèches avec 432 places.

Enfin, la maison petite enfance offre la possibilité aux familles d'être accompagnées dans leur recherche de mode de garde pour l'accueil individuel ou collectif et soutenues dans leur questionnements grâce au Lieu Accueil Enfant Parent « La Mosaïque ».

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



LES MISSIONS

L'accueil des enfants en accueil collectif et individuel est régi par la loi et doit s'appuyer sur les 10 grands principes pour grandir en toute confiance, avec la charte d'accueil du jeune enfant.

• L'accueil collectif : 14 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

Ces établissements veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique dans la mesure des possibilités de l'accueil collectif. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Les équipes aident l'enfant à s'épanouir dans ses apprentissages et son autonomie, à être à l'aise dans la vie sociale par une relation de qualité, par le respect de sa personnalité et de ses rythmes.



• L'accueil individuel :

Les RPE Relais Petite enfance (ex : RAM relais assistantes maternelles)

Sur le territoire de LMV, il existe deux RPE : secteur de Cavaillon et de Coustellet / Lauris.

Les RPE ont une mission d'information en direction des parents et des assistant(e)s maternel(le)s

- sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande,
- sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

Les RPE offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Ils contribuent à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s,
- Le RPE est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil).

• Le soutien à la parentalité :

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, La Mosaïque, a pour objectif de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels. La Mosaïque est un espace de rencontres, de paroles et d'écoute pour les enfants comme pour les parents.

Sa fréquentation est gratuite. Dans ce lieu sont accueillis des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'au moins un adulte.

Les deux professionnels présents à chaque temps d'accueil sont garants du bon fonctionnement du lieu, des règles et du respect du cadre. Ils sont chargés de l'aménagement de l'espace de façon chaleureuse en tenant compte des besoins des enfants et des parents. Ils s'expriment dans une attitude discrète, empathique, chaleureuse, compréhensive, et en l'absence totale de jugement et de toute question intrusive. Ils sont disponibles et à l'écoute des familles. Ils accueillent l'enfant, l'adulte et leur relation dans leurs spécificités culturelles, sociales et familiales, dans le respect de tous.

Ce sont des professionnels spécialisés dans le secteur petite enfance ou de la famille. Afin de garantir un accueil de qualité, ils sont sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles et doivent répondre à des critères bien précis. Ils se présentent par leur prénom sans préciser leur profession : à La Mosaïque, c'est leur rôle d'accueillant et non leur spécificité professionnelle qui importe.

• Le service Éveil Culturel

Ce service s'appuie sur une organisation claire : une coordinatrice dédiée à la structuration et au développement des projets et un réseau de référents culturels au sein des structures petite enfance, qui jouent un rôle moteur dans l'animation du service. Cette dynamique collective a permis de mener à bien plusieurs projets innovants, de mutualiser les bonnes pratiques et de renforcer le sentiment d'appartenance à une politique culturelle partagée. C'est aussi un engagement au service des enfants et des familles. L'éveil culturel n'est pas un simple enrichissement : il est un droit et un besoin fondamental pour les enfants. Il soutient leur développement global, nourrit leur imaginaire, favorise leur expression et leur socialisation. Par ailleurs, ces temps culturels partagés sont aussi des leviers de soutien à la parentalité. En invitant les familles à participer, nous ouvrons des espaces de rencontres, de découvertes et d'échanges bienveillants.



LES RÉALISATIONS 2024

Une nouvelle édition de Petite enfance en fête à Cavaillon

Organisée en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et professionnels de la petite enfance, elle a rassemblé, en 2024, environ 900 personnes.

Destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs familles, cet événement a offert un espace chaleureux, ludique et bienveillant, propice à la découverte, au partage et aux échanges :

Ateliers créatifs (peinture, bricolage), coins lecture, ferme pédagogique, parcours de motricité... autant de propositions variées qui ont ravi les enfants.

Implication des partenaires locaux et des professionnels : une dizaine de structures locales (conservatoire de Cavaillon, services communautaires, le MIN, La Roumanière, intervenants culturels, etc.) ainsi que les professionnels de la petite enfance qui ont animé des stands d'information et des ateliers, sensibilisant les familles à des thématiques importantes telles que l'éveil sensoriel ou l'accès à la lecture dès le plus jeune âge.

Un espace d'échange pour les parents, avec des mini-conférences animées par l'association Parol'84, ainsi qu'un LAEP éphémère, ont permis des moments d'écoute, de dialogue et de soutien à la parentalité.

Cette journée est soutenue financièrement par la CAF Vaucluse et la MSA.

Deux journées pédagogiques

Lors de la réouverture des crèches, le 25 août 2024 afin de revoir l'aménagement de la crèche et travailler sur le projet éducatif et pédagogique de la crèche.

Et le jeudi 5 décembre 2024, avec l'ensemble des équipes petite enfance pour coconstruire le projet

de service de la petite enfance, avec cette question centrale : Petite enfance : quel futur idéal pour les familles du territoire Luberon Monts de Vaucluse ?

Des travaux d'aménagement ont été effectués au sein de la crèche Li Pitchounets aux Imberts (Gordes)

- La rénovation d'une salle de change, avec un plan de change ergonomique,
- Un réaménagement des espaces afin d'aménager une salle pour le personnel,
- Le changement de mode de chauffage (suppression de la cuve de fuel et mise en place d'une Pompe à chaleur) pour une diminution des coûts, une baisse de l'empreinte carbone et l'amélioration du confort des usagers.

Coût de l'opération de rénovation : 131 000 € dont une subvention de 104 000€ de la CAF Vaucluse.



CHIFFRES CLÉS

Accueil collectif

14 crèches, dont 2 micro-crèches

165 agents

697 enfants accueillis en 2024 en crèche, soit

une moyenne de 1,6 enfants inscrits sur 1

équivalent temps plein

432 places ouvertes réparties sur 13

établissements

Accueil individuel : Relais Petite Enfance

2 RPE : Cavaillon et Coustellet/Lauris

→ RPE Cavaillon/Cheval Blanc : 43 assistants

maternels pour 150 places

→ RPE Coustellet/Lauris : 65 assistants

maternels pour 222 places

Soutien à la parentalité : Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)

213 familles (dont 130 nouvelles) ont été

accueillies gratuitement et anonymement

Elles ont été accompagnées par 22 accueillants

278 enfants différents ont bénéficié de l'accueil

au sein de La Mosaïque

Budget global 2024 : 7,2 millions €, avec une

part résiduelle de 2,05 millions €. Service

soutenu par le Département de Vaucluse, la

Caisse d'allocations familiales de Vaucluse et la

MSA

PERSPECTIVES 2025

• La mise en place du Service Public Petite Enfance (SPPE) à compter du 1^{er} janvier 2025,

• Une nouvelle édition de Petite enfance en fête à Cavaillon proposée aux familles,

• Des travaux d'aménagement sont prévus au sein de la crèche Les Petits Pas (Cabrières d'Avignon). La rénovation de l'ensemble des sols de la crèche va être effectuée, ainsi que des travaux de peinture,

• Trois journées pédagogiques planifiées.



POLITIQUE DE LA VILLE / EMPLOI HABITAT / INCLUSION NUMÉRIQUE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la compétence obligatoire « politique de la ville » depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires (LMV, État, Département, Ville de Cavaillon, CAF, MSA, Grand Delta Habitat). La loi du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 (article 68) a acté la prorogation d'une année des contrats de ville en cours. Le contrat de ville 2015-2020 a donc pris fin le 31 décembre 2023 et laisse place au nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ».

POLITIQUE DE LA VILLE

LES MISSIONS

La politique de la ville est une politique publique visant à réduire les inégalités de développement au sein des territoires urbains. Elle s'attache à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus en difficulté en améliorant les conditions de vie de leurs habitants.

RÉALISATIONS 2024

Le Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 » a été signé le 26 juillet 2024 par le Président de LMV et le Préfet de Vaucluse. Il sera le cadre d'intervention de la Politique de la ville pour les 6 prochaines années et s'articule autour de 4 ambitions :

- Le plein emploi,
- La sécurité et la tranquillité publique,
- La jeunesse,
- L'émancipation de tous.

En parallèle, LMV s'est engagée dans une démarche partenariale et ciblée sur le champ de la prévention de la délinquance. En juillet, elle a été lauréate de l'appel à projets « Limiter l'Implication des Mineurs dans les Trafics de Stupéfiants » (LIMITS) de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Grâce au soutien de la MILDECA et à l'investissement des centres sociaux, du Programme de Réussite Educative, de l'Atelier Santé Ville, de la Mission Locale et du service Jeunesse de la Ville, l'Agglomération déploiera des actions à destination des jeunes, des familles et des professionnels pendant 3 ans.



CHIFFRES CLÉS 2024

- 24 actions ont été financées par le Contrat de Ville,
- L'Agglomération LMV a cofinancé 23 de ces actions en mobilisant 280 000€ au bénéfice des quartiers prioritaires,
- L'enveloppe globale des financeurs pour cette programmation 2024 est de plus de 724 000€,
- 90 000€ de subventions ont été octroyées par la MILDECA pour le programme LIMITS (Limiter l'Implication des Mineurs dans les Trafics de Stupéfiants).

PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre le travail engagé avec les partenaires du Contrat de Ville pour communiquer auprès des habitants des quartiers prioritaires et ainsi faire connaître les services mobilisables,
- Initier l'expérimentation d'un fonds de participation des habitants, permettant de soutenir des initiatives citoyennes accompagnées par les centres sociaux,
- Déployer le plan d'actions LIMITS en associant le plus largement possible les acteurs du territoire.



INCLUSION NUMÉRIQUE

Le Point justice – France services a ouvert ses portes en 2021. Il concrétise le souhait de l'Agglomération LMV d'offrir une réponse communautaire aux enjeux d'accès aux services publics sur son territoire. En répondant à ce double cahier des charges, le Point justice – France services apporte une réponse complète en matière d'accès aux droits, en proximité des quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, depuis plus de trois ans, France services et le Point justice accueillent, informent, accompagnent et orientent les habitants dans leurs démarches administratives et leurs questionnements juridiques.

- France services propose un accompagnement, avec ou sans rendez-vous, pour un large éventail de démarches en ligne (CPAM, CAF, MSA, France Travail, Service des impôts du particulier, France Rénov', Chèque énergie, France Titres...). Pour satisfaire les demandes des usagers, les conseillers de France services accompagnent aussi dans la réalisation des démarches dématérialisées en matière de mobilité, d'handicap, de logement et de formation professionnelle,
- Le Point justice donne accès à des consultations juridiques tenues par des professionnels du droit : avocats, notaires, conciliateur de justice, délégué du Défenseur des droits...

CHIFFRES CLÉS 2024

FRANCE SERVICES :

- 4 600 accompagnements aux démarches administratives, soit une augmentation de 6% en rapport à l'année 2023,
- Plus de 3 600 usagers accueillis cette année, soit environ 15 usagers reçus quotidiennement,
- 94% des démarches réalisées en une seule fois,
- 95,8% des usagers satisfaits.

POINT JUSTICE :

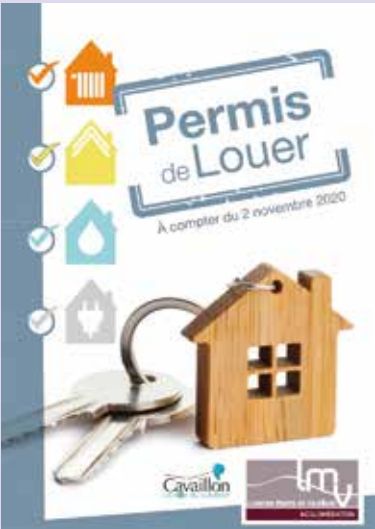
- 1 046 usagers accueillis, une augmentation de 10% en rapport à l'année 2023,
- 256 permanences tenues par les professionnels du droit.

BILAN SYNTHÉTIQUE

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de la labellisation France services et par le renforcement de son équipe. L'intégration d'un troisième conseiller a permis d'améliorer l'accueil des usagers et le traitement des demandes. L'offre de services s'est également enrichie en 2024 avec l'intégration de France Rénov' et du Chèque énergie sur le volet France services, et de l'Association tutélaire de gestion, experte dans le champ de la protection juridiques des majeurs, pour le Point justice. Faisant suite à la publication du rapport de la Cour des comptes, la chaîne télévisée M6 a réalisé un court reportage, sur l'activité de notre France services, diffusé le 14 septembre dans le journal du 12-45. Enfin, les conseillers France services ont contribué aux cotés des agents de la Médiathèque aux travaux pilotés par l'État et le Département sur le schéma départemental des services publics. LMV, proactive en matière d'inclusion numérique est partie prenante de ce projet. Ainsi, une feuille de route numérique spécifique au territoire LMV est intégrée à la feuille de route numérique départementale. Ce projet donnera l'occasion aux conseillers France services de déployer des actions de médiation numérique sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération LMV.

PERSPECTIVES 2025

- Un temps fort intergénérationnel dédié à l'accès aux droits sera organisé en 2025 afin de faire découvrir le Point justice – France services et ses partenaires aux jeunes et aux seniors du territoire,
- Le déploiement de la feuille de route « LMV D'Clic » permettra aux communes du territoire de bénéficier d'ateliers de médiation numérique animés par les agents de la Médiathèque et les agents France services.



PERMIS DE LOUER

Afin de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, il est nécessaire, depuis le 2 novembre 2020, pour les bailleurs publics ou privés, à l'exception des bailleurs sociaux, d'obtenir une autorisation préalable de mise en location, plus communément appelée le permis de louer, avant de louer ou de relouer leur logement cavaillonnais.

CHIFFRES CLÉS 2024

- 90 dossiers complets déposés,
- 88 visites réalisées,
- 60 autorisations délivrées dès la 1^{ère} visite,
- 21 autorisations délivrées après travaux,
- 7 dossiers en attente (travaux en attente de régularisation),
- 31 demandes de renouvellement, soit 34% des demandes.



EMPLOI

LES MISSIONS

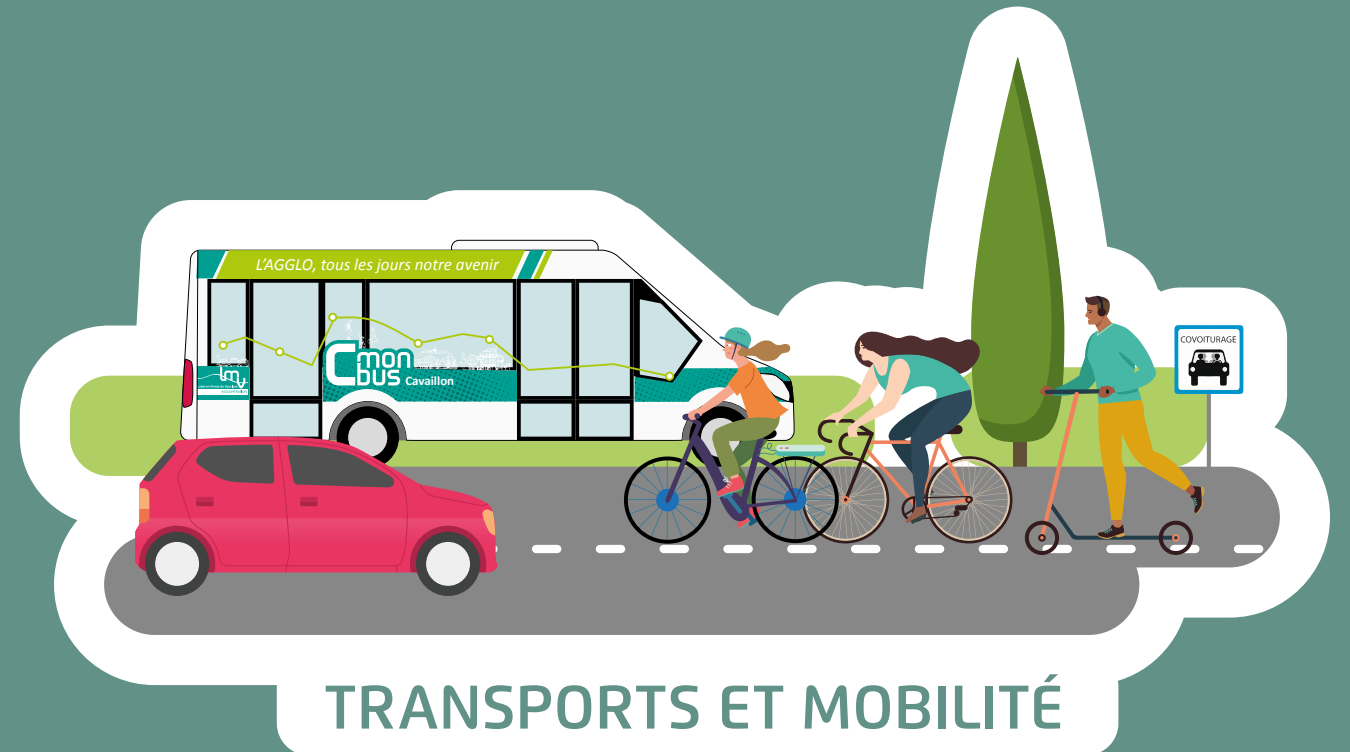
- Soutenir les initiatives contribuant au projet de développement économique du territoire,
- Valoriser le dynamisme du tissu économique local et du marché du travail,
- Accompagner les donneurs d'ordre pour l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics.

ACTIONS PHARES

- Organisation du Forum Recrutement et formation le 23 mai 2024 en mairie de Cavaillon,
- Action partenariale entre le service Petite enfance LMV et le GRETA, la CAF et France Travail pour le recrutement des CAP Petite enfance. De juillet 2024 à juillet 2025, 16 personnes ont été formées par le Greta au métier de CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) afin de trouver des solutions concrètes à la pénurie de personnel dans le secteur de la petite enfance.

PERSPECTIVES 2025

- Reconduction du Forum Recrutement,
- Poursuite du partenariat avec le GRETA, France Travail, la CAF et le service Petite enfance de LMV en faveur de la formation de CAP Petite enfance avec l'organisation d'un job dating au début de l'été 2025 qui doit déboucher sur l'embauche d'une ou plusieurs personnes formées.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

L'Agglomération est en charge de l'organisation de la mobilité sur son territoire. Elle gère le marché public d'exploitation du réseau de transport CmonBus ainsi que l'exploitation, en régie, du service CmaNavette, de la navette centre-ville (6 agents) et du Pôle mobilité (2 agents).

Aussi, LMV aménage et équipe les points d'arrêts des véhicules et coordonne l'offre de transport avec le réseau régional Zou et les collectivités voisines.

Enfin, l'Agglomération développe des actions en faveur des mobilités douces (vélo/covoiturage).



RÉALISATIONS 2024

- Lancement de la Navette centre-ville en janvier,
- Adaptation du réseau CmonBus (lignes A, B, C et CmaNavette),
- Organisation de la première édition de LMVélo, le 25 mai 2024, dans le cadre de l'opération nationale Mai à Vélo.

LE PÔLE MOBILITÉ

Depuis février 2024, le pôle mobilité a élargi ses missions avec la vente des titres du réseau Zou car. La fréquentation du pôle est en forte progression passant de 6 300 usagers renseignés au pôle mobilité en 2023 à plus de 9 000 en 2024.

ACCESSIBILITÉS DES POINTS D'ARRÊT

La requalification de la place Francois Tourel à Cavaillon a permis de mettre en accessibilité 4 arrêts situés sur ce point névralgique du réseau CmonBus après le Pôle gare.

CHIFFRES CLÉS 2024

Fréquentation du réseau CmonBus (en nombre de voyages)

Lignes	A	B	C	D	E	Scolaires	CmaNavette	Navette Centre-Ville	Total
2021	45 828	20 515	46 426	31 285	0	58 777	1 358		204 189
2022	48 243	27 581	55 156	38 102	0	76 912	1 933		247 927
2023	50 498	25 718	53 022	37 511	3 490	81 485	2 004		253 728
2024	51 753	14 967	21085	31 898	9 443	95 174	3 226	38 051	265 597

Kilomètres parcourus

Pour exploiter le réseau, environ 400 000 km ont été parcourus dont 80 000 km en véhicule électrique sur la navette centre-ville.

Recettes vente de titres Cmonbus

88 706 € de recettes commerciales

ADHÉSION À L'APPLICATION DE COVOITURAGE BLABLACAR DAILY

En partenariat avec les agglomérations voisines (Grand Avignon, CoVe, CA Sorgues du Comtat, CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Gard Rhodanien), une offre de covoiturage subventionnée a été mise en place début 2024. Le principe est de rémunérer le conducteur tandis que les passagers voyagent gratuitement. La rémunération est répartie entre les agglomérations partenaires en fonction du lieu de travail des usagers.

En 2024, 3 208 trajets ont été effectués en covoiturage sur le territoire ce qui représente 94 000 km. 2 215 de ces trajets ont été subventionnés par l'agglomération pour un total de 4 000€ versés aux conducteurs.

PERSPECTIVES 2025

- Adaptation de la navette Centre-ville avec la desserte de l'hôpital,
- Lancement de la vente des titres SNCF au Pôle Mobilité,
- Nouveau marché d'exploitation pour le réseau Cmonbus avec des adaptations des lignes urbaines A, B, C, D, E,
- Finalisation d'un schéma directeur des aménagements cyclables à l'échelle de l'agglomération,
- Organisation de la 2^e édition de LMVélo.

DISPOSITIF LMV VOUS MET EN SELLE

En 2024, ce sont 210 vélos qui ont été subventionnés dans le cadre de l'opération "LMV vous met en selle". 61% de ces vélos sont neufs et avec assistance électrique, 30% sont neufs et musculaires et 9% sont des VAE d'occasion. 66% des bénéficiaires de la subventions sont âgés de 50 ans et plus.



TOURISME CAMPINGS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de passage en communauté d'Agglomération, LMV perçoit au réel une taxe de séjour sur le territoire. **Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur l'une des 16 communes du territoire doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.**

Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné. Les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition : <https://lmv.taxesejour.fr>

Les professionnels qui assurent un service de réservation ou de location doivent collecter la taxe de séjour par voie électronique.

Dans le cadre de ses compétences, **LMV gère deux campings intercommunaux** situés sur les communes de Cavaillon (La Durance, 3 étoiles) et de Maubec (Les Royères du Prieuré, 2 étoiles).



OFFICE DE TOURISME DESTINATION LUBERON

En 2024, Destination Luberon a accueilli 42 553 visiteurs dans ses bureaux, en baisse de 10% par rapport à 2023, une diminution imputable à la fermeture temporaire du bureau de Gordes pour travaux. Malgré cela, la fréquentation reste soutenue, avec une clientèle majoritairement française (PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France) et une présence étrangère notable (Allemagne, Belgique, États-Unis).

L'année a été marquée par une consolidation des retombées économiques liées au tourisme : 7 891 billets vendus via la billetterie de l'OT (120 785 € de CA), 80 séjours sur-mesure organisés par le service réceptif (77 613 € de CA), et un chiffre d'affaires boutique de 16 642 €. Les soirées œnotouristiques Sunsets Vignerons ont généré 1 443 participations, contribuant à la valorisation des producteurs locaux.

À l'international, l'OT a renforcé sa présence sur les marchés lointains à forte contribution (Corée, Canada, Inde), via des actions ciblées, notamment les French

Days à Séoul, qui ont permis d'initier des séjours haut de gamme dans le Luberon (séjours 5 étoiles, 166 600 € de CA générés).

Enfin, Destination Luberon poursuit son engagement dans un tourisme durable via la démarche RSO, la structuration de l'offre de pleine nature et le développement du tourisme de savoir-faire





CAMPING *** LA DURANCE À CAVAILLON

La saison 2024 du camping de Cavaillon a enregistré une hausse du chiffre d'affaires de 30 000 € ainsi que 2 813 nuitées supplémentaires par rapport à 2023. Il y a aussi eu 702 visiteurs de plus que l'année précédente et surtout 335 séjours supplémentaires. La clientèle française reste majoritaire (9 765 nuitées), loin devant les Hollandais (1 496 nuitées), les Allemands (1 190 nuitées) et les Belges (635 nuitées). L'aire de camping-cars située à l'entrée du camping et gérée par Air-Services a elle aussi enregistré une hausse de 6 000 € de chiffre d'affaires en 2024 par rapport à 2023 ainsi que 214 entrées de plus.

CAMPING** LES ROYÈRES DU PRIEURÉ À MAUBEC

La saison 2024 du camping de Maubec a elle aussi été très bonne avec une hausse du chiffre d'affaires de 14 737 € par rapport à l'année précédente. Que ce soit le nombre de séjours (+190), le nombre de nuitées (+1 201) ou le nombre de visiteurs (+252), tous les indicateurs sont aussi positifs pour cet établissement en 2024.

Le taux d'occupation des mobil-homes a bondi (+28%), tout comme celui du gîte (7,66%) ou des emplacements (+9.39%).

Comme à Cavaillon, la clientèle française reste majoritaire (4 437 nuitées), devant les Hollandais (847) et les Allemands (832).

CHIFFRES CLÉS

1,71 million d'euros de taxe de séjour collectées en 2024 (taxe départementale incluse).

Le territoire intercommunal compte 1 551 hébergements pour 14 414 lits.

- 11 campings soit 2 391 lits,
- 182 chambres d'hôtes soit 1 152 lits,
- 4 hébergements de 10^e nature soit 52 lits,
- 24 hôtels soit 1148 lits,
- 1 palace de 80 lits,
- 1 326 meublés de tourisme pour 9 201 lits,
- 3 résidences de tourisme pour 390 lits.

MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES



Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset
84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.mediathequeslmv.fr

www.avecclagare.org et
www.lagarance.com

Le réseau des médiathèques LMV est constitué de 12 médiathèques et d'un point lecture. Les collections sont accessibles à toutes et tous, de n'importe quel site, grâce aux services de réservation et de navette. Les adhérents peuvent rendre les emprunts ou faire venir un ouvrage ou un document sonore ou audiovisuel dans la médiathèque de leur choix.

Toutes les médiathèques sont équipées du WIFI et leur accès est libre et gratuit. Le réseau des médiathèques propose aussi tout au long de l'année une programmation culturelle riche, avec des temps forts en lien avec l'actualité, accessible à tous les publics et 100% gratuite.

LMV détient aussi la compétence Musiques actuelles. À ce titre, elle apporte un soutien financier à l'association AVEC installée dans les locaux intercommunaux de la Gare de Coustellet, à Maubec, et la Scène nationale La Garance à Cavaillon. Toutes les deux perçoivent une subvention pour leur programmation en musiques actuelles de 34 000 € pour la scène nationale et 100 000 € pour l'association AVEC avec La Gare.



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

CHIFFRES CLÉS

- 12 médiathèques,
- 45 agents,
- 8878 adhérents (dont 1970 nouveaux inscrits),
- 40% des adhérents ont moins de 14 ans,
- 37 920 prêts,
- 11 600 documents neufs,
- 340 rendez-vous culturels programmés,
- 830 personnes accueillies en rendez-vous numériques,
- 1500 lecteurs reçus chaque semaine.

LES ACTIONS PHARES

Culturelles

- Nuits de la lecture avec Pomelo, en partenariat avec la Scène nationale La Garance : rencontre autrice et illustrateur, ateliers, exposition, accueils de classe, spectacles,
- Expositions Femmes d'exception : sélection de clichés de la photographe Vivian Maier, visioconférence avec la photographe et reporter de guerre Véronique de Viguerie,
- Les Transversales, en partenariat avec la Gare de Coustellet, autour du reggae et masterclass de Tonton Alex,
- Cycle guitare avec masterclass, rencontre luthiers et concerts,
- Partenariat avec l'Agence régionale du livre pour *On lirait le Sud* : accueil autrice jeunesse Élodie Perraud-Soubiran,

- Contes et fantastique : exposition, rencontres et conférence en partenariat avec les Editions du Typhon (Marseille).

Projets

- Rédaction du diagnostic culturel de lecture publique et préparation du plan d'actions,
- Conception de la nouvelle identité visuelle,
- Réflexions sur les pratiques écoresponsables au sein du réseau : sensibilisation à la valorisation des déchets en partenariat avec le service collecte, réduction de la plastification des livres.

PERSPECTIVES 2025

- Déploiement de la nouvelle identité visuelle sur l'ensemble du réseau des médiathèques,
- Changement de logiciel métier et refonte du portail Internet,
- Travail sur l'accessibilité et le déménagement de la médiathèque de Lagnes.



www.mediathequeslmv.fr





MUSIQUES ACTUELLES

AVEC LA GARE DE COUSTELLET

En 2024, le Pôle Musiques Actuelles de La Gare de Coustellet (association AVEC), labellisé SMAC, a confirmé son rôle structurant en milieu rural avec une programmation éclectique de plus de 30 concerts, mêlant artistes émergents, locaux et internationaux.

Il a soutenu la création via des résidences et dispositifs d'accompagnement, valorisé les pratiques amateurs, et développé des projets d'Éducation Artistique et Culturelle sur le territoire LMV. En lien avec les partenaires locaux (établissements scolaires, médiathèques, structures médico-sociales), il a renforcé la médiation hors-les-murs, dans une logique de proximité et d'innovation. Le pôle affirme ses engagements en faveur de la parité, de l'écoresponsabilité et du vivre-ensemble, faisant de la culture un levier de cohésion et de dynamisme territorial.

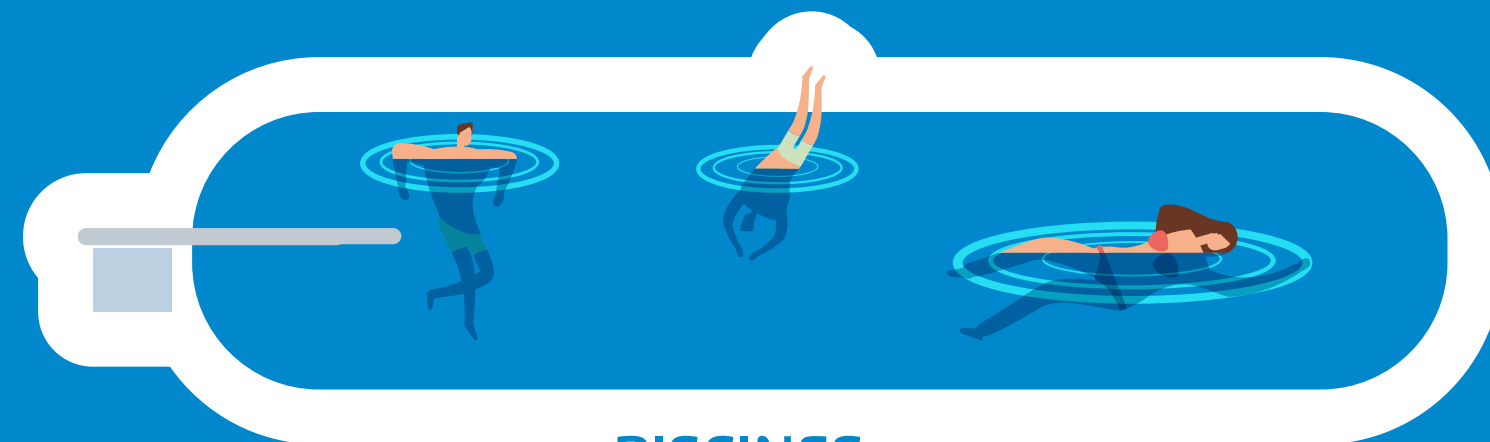


LA GARANCE, SCÈNE NATIONALE

La Scène nationale perçoit elle aussi une subvention (34 000 €) de la part de LMV pour financer l'organisation de concerts de musiques actuelles et l'accueil d'artistes en résidence.



Les équipes ont aussi noué des partenariats avec les acteurs culturels et sociaux du territoire comme le réseau des Médiathèques LMV, les crèches LMV, l'association AVEC La Gare de Coustellet, etc.



PISCINES

Piscine couverte Alphonse Roudière

La Clède
84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre Aquatique de plein air

Rue des Félibres
84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux équipements aquatiques à Cavaillon :

- **La piscine couverte Alphonse Roudière**

1 bassin de 25 x 10 mètres
1 bassin d'apprentissage

- **Un complexe de plein air composé de 3 bassins :**

1 bassin de 25 x 12,5 mètres
1 bassin d'apprentissage de 17 x 13,5 mètres
1 pataugeoire.



PISCINE ALPHONSE ROUDIÈRE

ACTIVITÉS

- Reconstitution du créneau public de nage matinale de 7h à 8h le vendredi des semaines impaires,
- Création d'un 2^e créneau hebdomadaire d'Aqua Circuit training,
- École de natation : création de l'activité « Eau'lympique » qui propose aux enfants une initiation à 4 disciplines aquatiques : waterpolo, natation, natation synchronisée, plongeon. Une représentation a été proposée devant les parents en fin d'année avec remise de diplômes et de médailles,
- Organisation de la 3^e édition du Défi Nage pour le Téléthon. Les nageurs ont été invités à se relayer de 12h à minuit, avec une soirée disco aquatique. 471,8 km parcourus en 12h (nage, marche,

aquabike). En parallèle, les clubs partenaires ont organisé des animations, (buvette des Tritons, baptêmes de plongée avec les Octopus du Luberon),

- Organisation de diverses animations pour ponctuer l'année (Saint Valentin, printemps, Halloween, Noël, etc.).

SCOLAIRES

- Concernant les scolaires, poursuite de l'apprentissage massé, selon la volonté du ministère de l'Éducation Nationale. La période d'apprentissage est densifiée en passant d'un cours par semaine sur 10 semaines à 2 cours par semaine sur 5 semaines),
- Organisation de la 2^e édition d'École ouverte qui propose des cours de rattrapage du Savoir Nager aux enfants de CM2 et de 6e qui en ont besoin,
- Organisation d'un triathlon scolaire avec la participation de 5 classes de CP et CE1.

TRAVAUX

- Un nouveau revêtement a été posé dans les bassins. Le patio a été partiellement fermé afin de permettre un passage aisé entre le hall et les bassins.



CENTRE AQUATIQUE DE PLEIN AIR

La saison estivale s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Une période estivale ensoleillée. Fréquentation forte : **32 838 personnes**

Le public fréquentant la piscine habite en grande majorité le territoire intercommunal. Aussi, le CPA reçoit de nombreux centres de loisirs avec **environ 4 000 enfants** accueillis sur deux mois.

Animations :

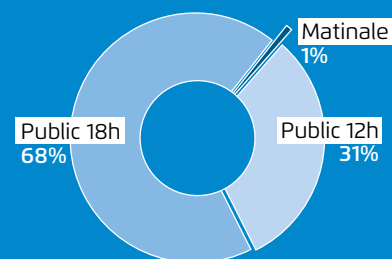
- **Célébration des 10 ans de la rénovation du site** : aquagym disco, structure gonflable et expo photo en partenariat avec le service des archives de la Ville de Cavaillon,
- **Concours Sirène et Triton**,
- **Initiation au sauvetage aquatique** dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre la noyade,
- **3^e édition de la journée de sensibilisation des dangers en piscine**, plus spécialement axée sur le centre aquatique de plein air, organisée sur une demi-journée pour les animateurs des centres de loisirs et autres encadrants de groupe,
- **Accueil de la manifestation Cap ou pas Cap** pour sa 3^e édition cavaillonnaise.

- La piscine a reconduit ses initiations de nage sirène en août et a mis en place **un atelier « initiation au sauvetage aquatique »** en juillet,
- Le club OCTOPUS de plongée a organisé 2 dimanches de baptêmes de plongée,
- Le mois **de juillet reste toujours le mois le plus fréquenté** environ 13 373 usagers contre 12 111 au mois d'août. L'aquagym connaît un franc succès le mercredi soir et le samedi matin. (environ 500 personnes),
- le CPA reçoit les pompiers du SDIS de Vaucluse qui forment leurs agents à intervenir dans les endroits où sont stockés des produits dangereux.

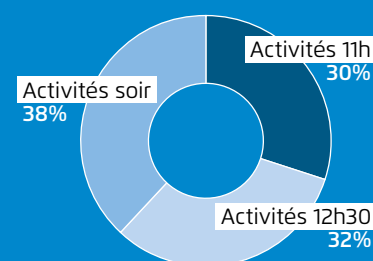
LES CHIFFRES 2024

272 participants aux activités aquatiques chaque semaine
(2022 : 239
2023 : 258)

Fréquentation du public en 2024



Fréquentation des activités aquatiques en 2024



LES PARTENAIRES

La piscine accueille des groupes de seniors ou en situation de handicap tels que l’OCRA (Office cavaillonnais de retraite active), l’association Valentin Haüy (déficients visuels), l’Accueil des villes de France, etc.

Deux créneaux par semaine sont également réservés pour l’entraînement des pompiers, des gendarmes et des policiers nationaux. **Au total, ce sont environ 4 200 entrées partenaires** qui sont comptabilisées.

2024	OCRA	AVF	AVH	IME84 et A3	La Roumanière	Total
par sem	90	25	6	8	8	137
année	2700	750	180	240	240	4110

LES SCOLAIRES 2024

Accueil de deux classes par créneau sur 18 créneaux de 40 minutes par semaine et 30 semaines d’enseignement.

22 écoles primaires viennent par deux classes apprendre à nager aux enfants de septembre à juin, soit 540 créneaux ouverts.

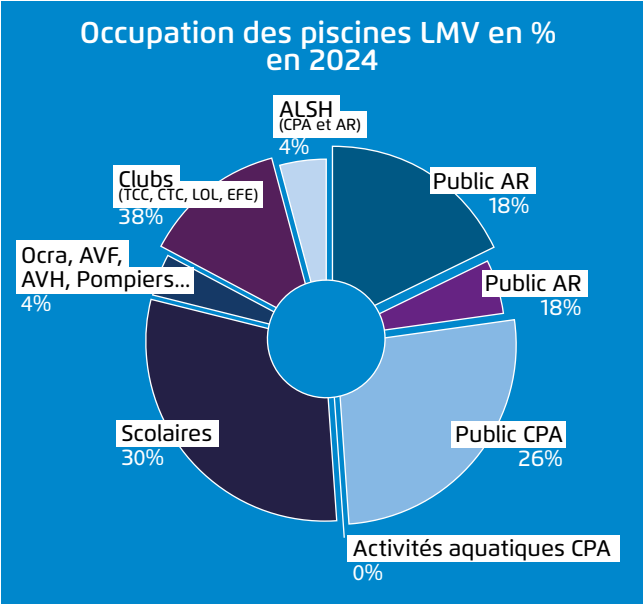
En conclusion, sur l’année 2024, 32 839 entrées d’élèves sont comptabilisées (écoliers, collégiens et lycéens, de 5 à 18 ans), répartis comme suit : 23 774 écoliers du territoires, 9 065 collégiens cavaillonnais et 100 lycéens d’Alexandre Dumas.

ENTRÉES	2024
T1 (jan-mars)	10 290
T2 (avril - juin)	10 450
T3 (sept-dec)	10 930
juin CPA	1 169
	32 839
EP	23 774
Collège	9 065

BILAN 2024

2024	Public Roudière	Activités Aquatiques Roudière	Public CPA	Activités Aquatiques CPA	Scolaires	Ocra, AVF, AVH, Pompiers...	Clubs (TCC, CTC, LOL, EFE)	ALSH (CPA et Roudière)	Total
Entrées	19 933	5 853	28 346	509	32 839	4 200	15 000	4 183	110 863
	25 786		28 855						

Les deux piscines ont accueilli au total **environ 111 000 usagers en 2024**



La Piscine A. Roudière accueille environ 70% de la fréquentation totale.

PERSPECTIVES 2025

- 4^e édition du Téléthon,
- Reprise des plages de la piscine Roudière,
- Réalisation du projet pédagogique avec la création d’une mascotte (Roudy) qui se met en scène pour montrer aux enfants de façon simple les 49 postures à acquérir dans le cadre du savoir-nager,
- Accueil des formations du SDIS de Vaucluse.

LES MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ

1. RESSOURCES HUMAINES 67

2. FINANCES 72

3. AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE 76

4. SERVICE COMMUN – CONSEIL ET INSTRUCTION DROIT DES SOLS 86

5. TECHNIQUE ET CADRE DE VIE 88

6. COMMUNICATION 91



RESSOURCES HUMAINES

Luberon Monts de Vaucluse a connu d'importantes évolutions depuis 2014, incluant la fusion de deux communautés de communes et d'un syndicat, l'intégration de deux communes, son passage en agglomération en 2017 avec l'intégration de cinq nouvelles communes, et la mutualisation des cadres des fonctions supports avec la ville de Cavaillon dès janvier 2018.

Depuis février 2018, la direction des Ressources Humaines est mutualisée entre LMV et la Ville de Cavaillon.

En 2023, la Direction des Ressources Humaines a été intégrée à la Direction Générale Adjointe Pilotage et innovation managériale. Elle s'est également étoffée par le rattachement d'un service mutualisé prévention santé au travail, composé d'une conseillère en prévention santé et d'une assistante prévention.



MISSIONS

- Élaboration de la politique RH mutualisée LMV Agglomération / Ville de Cavaillon,
- Gérer les emplois et le développement des compétences, incluant les formations et les recrutements,
- Pilotage de la politique santé au travail,
- Accompagnement des managers dans leurs fonctions d'encadrement,
- Pilotage de la démarche de deuxième carrière,
- Pilotage et animation d'une démarche attractivité,
- Gestion des élections professionnelles,
- Conseil et orientation des agents,
- Co-piloter avec la Direction Générale des Services le dialogue social et les instances représentatives,
- Participer au développement d'une stratégie de communication interne pour mobiliser et fédérer les agents.

LA PRÉVENTION

FAITS MARQUANTS

• Le service prévention a réalisé un total de 11 visites de services, dont 7 entre mai et octobre. L'objectif était de comprendre l'organisation et la réalité du travail des agents, ce qui a permis d'identifier et de classer 210 actions de prévention. Ces actions incluent des mesures correctives, des mesures préventives et des propositions d'amélioration,

• Neuf causeries sécurité ont été déployées au sein de différents services de l'Agglomération LMV. Ces temps d'échange visent à ancrer une culture de la prévention sur le terrain. Une première causerie sur le risque chimique a été initiée au service de la piscine. Ces sessions sont conçues pour sensibiliser les participants à la sécurité et à la santé dans un contexte spécifique, abordant les risques potentiels et valorisant les bonnes pratiques.



PERSPECTIVES 2025

- À partir de janvier 2025, un accueil sécurité mutualisé sera mis en place tous les deux mois pour tous les nouveaux agents ayant un contrat de plus de 6 mois. Cet accueil, mutualisé avec la Ville de Cavaillon, vise à informer chaque nouvel agent des dispositions en matière de santé et de sécurité au travail, allant au-delà de la simple obligation réglementaire,
- Un essai mutualisé d'exosquelette a été mené avec la Ville de Cavaillon le 26 septembre 2024, avec des retours "très positifs" des agents. L'objectif est de soulager les agents chargés de tâches exigeantes comme la taille des haies et l'élagage, en réduisant l'effort physique et améliorant le confort au travail,
- Le lancement d'ateliers de sensibilisation au risque routier est prévu à destination des équipes de la collecte.

RECRUTEMENTS ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET TALENTS

FAITS MARQUANTS

En 2024, près de 8 agents sur 10 ont suivi au moins une action de développement des compétences. Les temps forts incluent :

- Une action de formation sur trois était axée sur la sécurité, le secourisme et la prévention (extincteurs, gestes et postures, SST).
Le plan de formation 2024 a pour objectif de poursuivre et élargir les actions engagées en matière de santé au travail, incluant le respect des obligations réglementaires,
- Une sensibilisation aux enjeux environnementaux a été réalisée via la Fresque des déchets,
- Une formation spécifique à l'accueil des personnes en situation de handicap a été dispensée à la Médiathèque,
- Des modules internes dédiés à l'accompagnement des managers de proximité ont été mis en place. Un groupe de travail a été formé pour élaborer le contenu d'une formation en management pour les cadres intermédiaires, couvrant les exigences de la fonction managériale, les outils de communication, le développement de la posture de leader et l'adaptation à l'équipe.

Plus spécifiquement, concernant l'ouverture aux talents de demain en 2024 :

- 97 stagiaires ont été accueillis dans les services, dont 59 à la Petite enfance, provenant de divers horizons (collèges, lycées, universités, centres de formation, Mission Locale, France Travail, CCI). De plus, 2 alternants et 2 services civiques ont été intégrés dans les équipes,
- Un partenariat avec le lycée Alexandre Dumas de Cavaillon a été formalisé pour renforcer les liens avec les jeunes du territoire,
- La convention avec l'Institut du Management Public et de la Gouvernance Territoriale d'Aix-Marseille Université a été renouvelée. Ce partenariat vise à renforcer l'attractivité et le « nouveau marketing territorial » de la collectivité, en favorisant la diffusion d'offres d'emploi et de stage auprès des auditeurs du Master 2 « Attractivité & Nouveau Marketing Territorial ».

En matière de recrutement et de présence sur le territoire en 2024 :

- Environ 1 500 CV ont été reçus sur l'année,
- LMV a participé à 4 forums métiers en lycées et au Forum Emploi de Cavaillon,
- La participation à une rencontre interprofessionnelle avec des experts RH, organisée par l'APEC, a permis de partager les bonnes pratiques et de renforcer le positionnement de la LMV en tant qu'employeur public innovant et engagé.



RÉALISATIONS 2024

- Déjà 8 agents ont pu intégrer le dispositif de deuxième carrière. Ce dispositif vise à prévenir l'usure professionnelle, faciliter les passerelles entre les collectivités pour pourvoir les postes vacants, et répondre aux difficultés de recrutement en offrant des transitions professionnelles et des reconversions,
- Une expérimentation a été co-construite avec six collectivités du bassin d'emploi ("Mutualisons nos énergies pour un nouveau départ"), permettant à des agents "d'essayer" de nouveaux métiers via un itinéraire de formation théorique et des stages pratiques, avec une certification à la clé,
- Dans le cadre de l'expérimentation d'un pool de contractuels "volants" à la Petite Enfance depuis le 1^{er} janvier 2024, 3 contractuelles CAP Petite Enfance ont été recrutées. Cette expérimentation vise à pallier les absences et assurer le taux d'encadrement sans augmentation budgétaire. L'évaluation de cette initiative a été "jugée très prometteuse et encourage à continuer",
- Renouvellement du plan d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes 2024/2026,
- Réalisation d'un audit des cuisines du secteur Petite Enfance,
- Création d'un parcours d'évolution professionnelle pour les MNS contractuels.



PERSPECTIVES 2025

- Pérennisation du pool de contractuels "volants" au sein du pôle Petite Enfance,
- Une expérimentation de création d'un pool de remplacement pour la collecte,
- Pérennisation du dispositif "Mutualisons nos énergies pour un nouveau départ" avec l'élargissement à un septième territoire,
- Déploiement de l'école de formation interne.



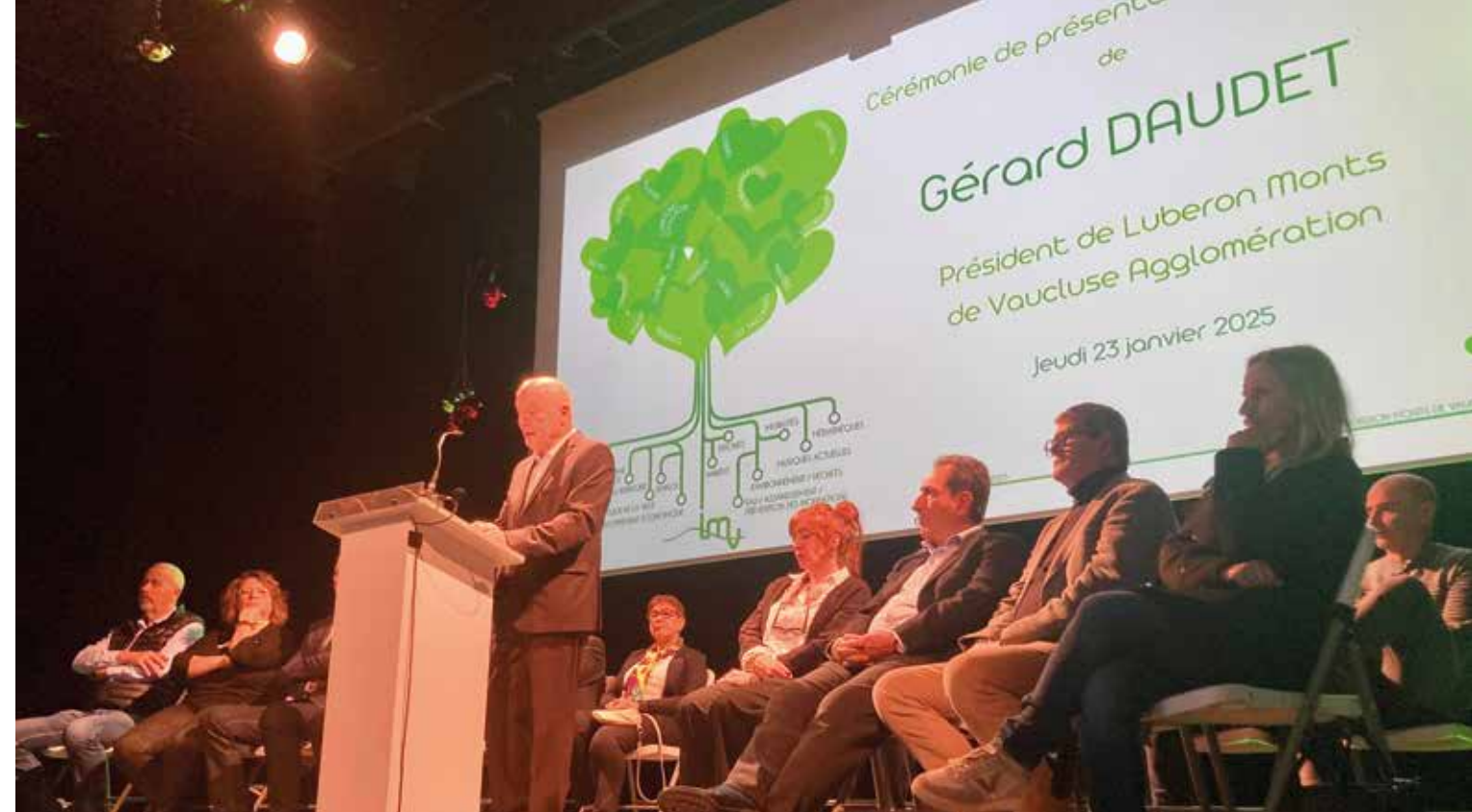
FINANCES

La direction financière participe à la **définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire** et financière de l'EPCI. Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration.

À ce titre, **elle prépare les budgets, élabore les documents comptables et budgétaires de l'EPCI, assiste et conseille les élus, la Direction générale des services et les services de la collectivité.**

Elle réalise des **analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives** et alimente les tableaux de bord financiers.

Elle supervise l'**exécution des recettes et des dépenses de la collectivité** mais assure également la **gestion de la dette** et de la trésorerie, le **suivi de la fiscalité et des ressources** de l'établissement, les relations avec les services comptables et de contrôle budgétaire de l'État, les fournisseurs et les usagers.



RÉALISATIONS 2024 (ÉVÉNEMENTS MARQUANTS)

- Préparation du débat d'orientations budgétaires et des budgets primitifs 2024 (7 budgets-100 M€),
- Sensibilisation des gestionnaires de la collectivité à la nouvelle responsabilité financière des gestionnaires publics, en lien avec le service de gestion comptable d'Avignon,
- Réorganisation du service suite au départ et à l'arrivée de collaborateurs,
- Organisation de la Commission Locale annuelle d'Évaluation des Charges Transférées,

- Participation aux COPIL sur l'aménagement de la ZAC des Hauts Banquets et gestion de la stratégie financière,
- Participation aux comités de suivi des travaux GEMAPI en lien avec le SMAVD et le SIRCC,
- Engagement partenarial signé entre LMV et la DDFIP de Vaucluse,
- Mise en place d'une méthodologie de cotation verte pour les dépenses d'investissement sur le budget principal.



DATES CLÉS 2024

- **15 février 2024** : Débat d'orientations budgétaires,
- **28 mars 2024** : Vote des budgets primitifs 2024 (7 budgets),
- **4 juin 2024** : Commission Locale D'Evaluation des Transferts de Charges liée à la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines et au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols,
- **Décembre 2024** : co-rédaction des actions de l'Engagement partenarial avec la DDFIP de Vaucluse en vue d'une signature officielle le 14 janvier 2025.

CHIFFRES CLÉS 2024

Compte administratif du budget principal :

Dépenses d'équipement engagées :
10 300 696.32 M € (avec fonds de concours, subventions d'équipement)

Dépenses de fonctionnement : 50 157 898.11 M €
Recettes de fonctionnement : 55 094 256.46 M €
Dette par habitant : 216 €
Désendettement : 1,4 année

Compte administratif du budget annexe campings :

Dépenses d'équipement engagées : 67 502.17 €
Dépenses d'exploitation : 399 636.20 €
Recettes d'exploitation : 447 521.54 €

Compte administratif du budget annexe transport / mobilités :

Dépenses d'équipement engagées :
1 058 565.13 M €
Dépenses d'exploitation : 2 406 081.87 M €
Recettes d'exploitation : 2 294 869.51 M €

Compte administratif des budgets annexes zones sud :

Dépenses d'exploitation : 7 210 688.44 M €
Recettes d'exploitation : 7 221 968.45 M €

Compte administratif du budget annexe

« eau potable » :

Dépenses d'équipement engagées : 122 163.52 €
Dépenses d'exploitation : 103 332.44 €
Recettes d'exploitation : 123 468.38 €

Compte administratif du budget annexe assainissement collectif :

Dépenses d'équipement engagées :
4 830 031.69 M €
Dépenses d'exploitation : 2 050 238.46 M €
Recettes d'exploitation : 2 779 938.66 M €

Compte administratif du budget annexe assainissement non collectif :

Dépenses d'exploitation : 40 764.61 €
Recettes d'exploitation : 41 056.61 €

Nombres d'actes (mandats, titres et factures)

traités par le service en 2024 :

Mandats : : 17 676 lignes

Titres : 4 104 lignes

Factures : 8 233 lignes

PERSPECTIVES 2025

- Mise en place du Compte financier unique (CFU),
- Lancement d'un Pacte financier fiscal avec les communes,
- Poursuite de la cotation verte pour le budget principal et les 6 budgets annexes .



AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

La Direction des Affaires Générales – Juridique et Commande Publique de Luberon Monts de Vaucluse est structurée autour de cinq missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses (dont la gestion du conseil communautaire en collaboration avec la direction générale des services),
- Les assurances,
- La commande publique,
- Les archives,
- Les systèmes de vidéo-protection.

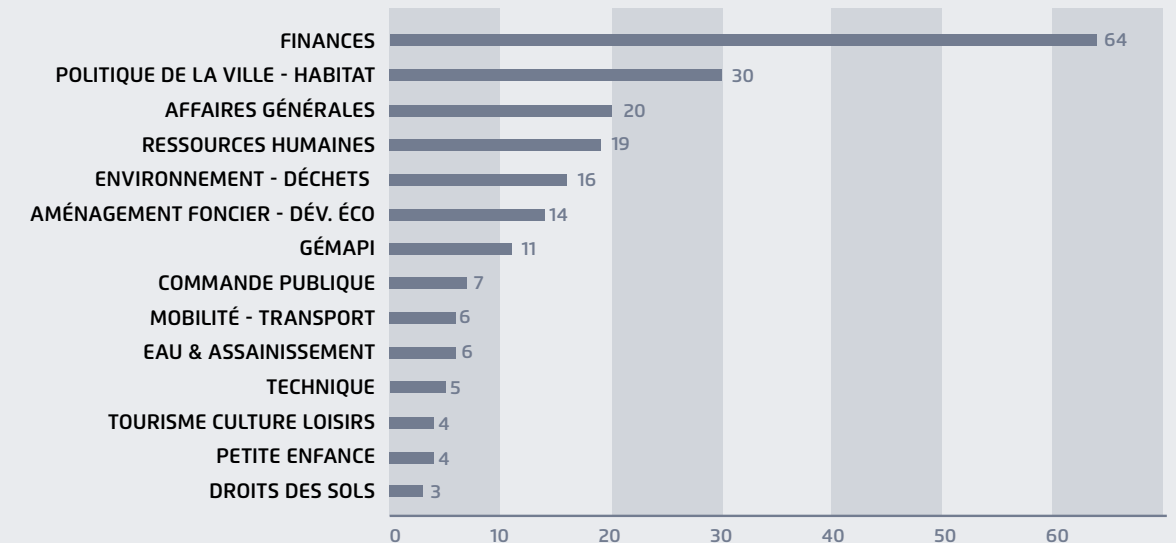
1. L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

1.1. Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. Et à l'issue du conseil, il intervient pour suivre la rédaction des délibérations et le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

Durant l'année 2024, le conseil communautaire s'est réuni à 5 reprises et a donné lieu à l'approbation de 209 délibérations.

Répartition des délibérations 2024 par service



1.2. Gestion de l’activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de mieux défendre les intérêts de l'intercommunalité. Elle intervient dans les différents domaines de contentieux à l'exclusion de celui des ressources humaines qui relève du pôle innovation managériale.

Les domaines sur lesquels portent ces recours sont les suivants :

- Commande publique,
- Recours d’usagers contre des décisions de l’administration,
- Dommages de travaux publics.

Parallèlement, le service juridique supervise des recours en responsabilité dès qu’un préjudice est subi par LMV et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

- 1 procédure a été initiée contre la communauté d’agglomération en 2024 près le tribunal administratif de Nîmes,

- 4 procédures initiées antérieurement ont été jugées en 2024 par le tribunal administratif de Nîmes,
- Il y a 9 dossiers contentieux en cours.

Plusieurs précontentieux se sont déroulés en 2024 :
- Travaux de carrelage Piscine Roudière suite au référé expertise de 2023,
- Poste de refoulement du Grenouillet : Procédure de protocole transactionnel.

En 2024, LMV a déposé deux plaintes au commissariat de police de Cavaillon afin de protéger ses agents.

Par ailleurs, la direction juridique accompagne les services tout au long de l’année sur des points de droit dans le cadre de l’action quotidienne.

1.3. Conseil aux communes membres

Le suivi des demandes a commencé en septembre 2024.

Période	Commune	Nature de la demande
Semaine 38	Lagnes	Communicabilité des documents (BPU)
Semaine 38	Lourmarin	Questions lots infructueux sur un marché de travaux
Semaine 42	Cheval-Blanc	Résiliation de MP d'entretien de bâtiments communaux
Semaine 43	Lagnes	Résiliation d'un MAPA-entreprise défaillante
Semaine 43	Cabrières	Questions sur contrats assurance
Semaine 48	Puyvert	Questions sur marché de travaux en cas d'infructuosité
Semaine 48	Puyvert	Questions sur comment faire lors de la remise d'offres et mail d'explication de toutes les étapes à compter de la réception des offres
Semaine 49	Lourmarin	Question sur les éléments communicables

2. LA GESTION DES ASSURANCES

Les contrats souscrits depuis le 1^{er} janvier 2022 ont une durée de 5 ans, soit jusqu’au 31 décembre 2026. Les différents contrats et assureurs sont les suivants :

- Dommages aux biens → SMACL à Niort (79),
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34),
- Responsabilité civile → Groupement PNAS/AREAS à Paris (75),
- Responsabilité civile atteintes à l’environnement → Groupement SARRE & MOSELLE/BHSI à Sarrebourg (57),

- Protection juridique → Groupement RELYENS MUTUAL INSURANCE à Lyon (69),
- Risques statutaires → Groupement GRAS SAVOYE/ ALLIANZ à Lattes (34),
- Cyber risques → Groupement CYBER COVER/ GENERALI/GROUPE ROUGE à Paris (75).

Le tableau ci-dessous recense, par domaine d’assurance (hormis risques statutaires gérés par le service des ressources humaines), le nombre de sinistres traités pour l’année complète.

	Dommages aux biens	Flotte auto (FA) et auto-missions (AM)	Responsabilité civile	RC Atteintes à l’Envt	Protection juridique	Cyber risques	Total
2024	7	FA : 13 AM : 1	21	0	0	0	42
Nbre de sinistres déclarés en 2024	4	FA : 8 AM : 1	7	-	-	-	20
Nbre de sinistres non déclarés en 2024	3	FA : 5 AM : 0	14	-	-	-	22

En 2024, troisième année des contrats en cours, le nombre de sinistres traités dans l’année est supérieur à 2023 ainsi qu’aux années antérieures.

Le nombre de sinistres en **dommages aux biens** est stable en nombre (par rapport aux 2 années précédentes). Les sinistres déclarés concernent des dégâts matériels suite à un accident de circulation (abri bus, borne escamotable) ainsi qu’une infiltration d’eau dans une médiathèque.

Les sinistres non déclarés concernent des biens détériorés par les tiers et qui ont fait l’objet d’un recours direct sans avoir recours à l’assureur.

Une légère hausse du nombre de sinistres en **flotte automobile** est constatée en 2024. Le nombre de sinistres déclarés est supérieur aux années précédentes. La majorité concerne des accrochages ayant lieu lors des opérations de collecte des ordures ménagères.

Le nombre de dossiers traités en **responsabilité civile** augmente. Néanmoins, comme les années précédentes, pour la grande majorité, les sinistres n’ont pas de conséquences financières pour LMV.

Aucun sinistre déclaré en 2024 en **protection juridique**.

Les contrats responsabilité civile atteintes à l’environnement et cyber risques sont de nouveaux contrats conclus depuis 2022. Aucun sinistre n’a été déclaré.

Les opérations les plus importantes concernent :

- Traitement-valorisation des déchets issus de toutes les déchetteries,
- Raccordement de la STEP Cavaillon Est / Les Taillades au réseau d’assainissement,
- Entretien des espaces verts communautaires et travaux de création paysagère et de plantation,
- Travaux d’entretien et de grosses réparations tous corps d’état dans les bâtiments communautaires,
- Travaux d’aménagement de la route du Moulin de Losque,
- Travaux d’aménagement d’un mode doux sur l’avenue de Vidauque.



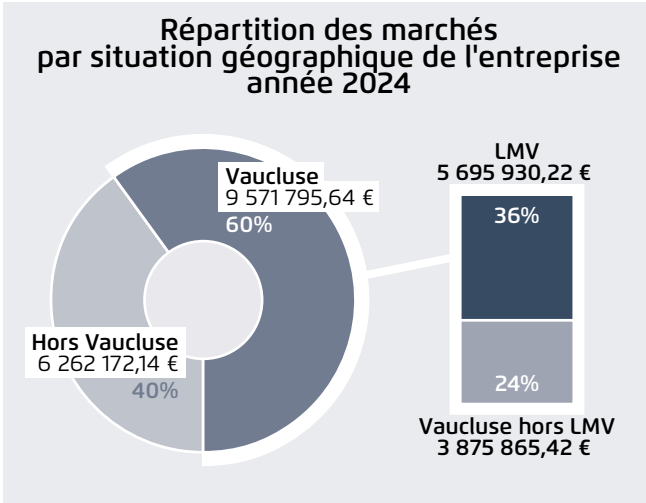
La quasi-totalité des consultations est issue des prestations de la Direction technique et cadre de vie regroupant les opérations liées aux services de la valorisation des déchets, des bâtiments ainsi que l’eau et de l’assainissement.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de consultations lancées	18 (> 40 000 € HT)	21	20	18	19
Nombre de MAPA	7	12	8	14	12
Nombre d’appels d’offres	8	8	8	7	7
Nombre de procédures autres	3	3	4	4	0
Nombre de marchés attribués	26	55	40	23	36
Valeur des marchés € HT	14,7 millions	15,3 millions	15 millions	8,3 millions	15,8 millions

Service	Nb de procédures	Nb de marchés attribués	Valeur des marchés € HT
Mobilité	1	1	309 637,50
Eau/Assainissement	3	4	4 157 746,42
Valorisation des déchets	10	17	6 735 206,76
Techniques	5	14	4 632 557,00
TOTAL	19	36	15 835 147,68

3.2. Impact de la commande publique sur le secteur économique local

Jusqu'en 2023, les entreprises vauclusiennes sont très largement représentées au sein de la commande publique.
Le graphique ci-contre montre qu'en 2024, les entreprises vauclusiennes obtiennent 60% du montant des marchés (contre 82% en 2023) du fait de l'attribution de plusieurs marchés en appel d'offres pour des prestations de services liées à la valorisation des déchets à des entreprises non vauclusiennes.



3.3. La mutualisation de l'achat public

Les actions de mutualisation conduites en 2024 dans le domaine de la commande publique s'inscrivent principalement dans les groupements de commandes.
Ces groupements sont animés par la recherche d'économies financières réalisées grâce à des volumes de commandes plus importants ainsi que par la volonté de sécuriser les procédures.

Depuis la naissance de la communauté d'agglomération, 23 groupements ont été constitués et ont pu bénéficier à l'ensemble des communes de LMV, des collectivités voisines mais aussi à des syndicats mixtes dont le périmètre d'intervention dépasse le territoire communautaire.
En 2024, deux groupements de commandes ont été créés dont un par un EPCI voisin et un à l'initiative de LMV concernant l'aménagement de la place de Cabassole à Cavaillon.

Année	Objet du groupement	Membres
2024	Mise en place d'une solution de covoiturage à l'échelle du grand bassin de vie d'Avignon	6 membres La CA du Grand Avignon (coordonnateur), CA des Sorgues du Comtat, CA Ventoux Comtat Venaissin, CC du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, CA Luberon Monts de Vaucluse et CA du Gard Rhodanien.
2024	L'aménagement de la place de Cabassole à Cavaillon- lot assainissement pour LMV	2 membres LMV et Cavaillon (coordonnateur)

4. LA GESTION DES ARCHIVES

Du fait des différentes évolutions et extensions de LMV, celle-ci conserve différents fonds d'archives :

- Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du Nord Luberon : fonds clos 1979-2004 (SIROM),
- Syndicat intercommunal Les Marmousets : 1987-2013,
- Communauté de communes de Coustellet : 1994-2013 (CCC),
- Communauté de communes Provence Luberon Vaucluse : 2001-2013 (CCPLD),
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV),
- Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse : 2017- aujourd'hui (CALMV).

4.1. Suivi des archives 2024

État des archives en fin d'année 2024	Mètres linéaires
Archives conservées	82,98 (+4,85 en 1 an)
Archives « D ¹ », « T ² » à venir	108,95
Élimination des archives (2022 et 2023)	26,88

1. Destruction 2. Tri

4.2. Principales activités du service en 2024

L'accompagnement dans l'enregistrement des fonds pour les services demandeurs à hauteur de 55,90 mètres linéaires d'archives en 2024 ne sera pas accueilli en totalité au bureau des d'archives ; seulement 5,35 ml seront rapatriés le restant est conservé par les services demandeurs le temps d'une réorganisation.

Accompagnement dans l'enregistrement et rapatriement au bureau des archives :

- Valorisation des déchets : pour 0,40 ml.

Vérification de l'enregistrement et rapatriement au bureau des archives :

- Ressources humaines : pour 3,95 ml,
- Transport : pour 1 ml.

4.3. En projet, pour 2025

- Projet de création d'un nouveau bureau des archives dans le bâtiment qui accueille actuellement le service Déchets,
- Afin de désencombrer le service ADS en accueillant le fond de 50,55ml au bureau des archives, il a été choisi :
 - De procéder au plus tôt aux éliminations 2024 (8,96ml) concernant les services finances 2,60 ml ; marchés publics 1,76 ml ; ressources humaines 1 ml ; technique (valorisation des déchets ainsi que technique et projets) → 1 ml ; tourisme (piscines, campings et tourisme, culture, loisir) 1 ml et petite enfance 1,60 ml),

Vérification de l'enregistrement :

- Autorisation du droit des sols : pour 55,90 ml.

En 2024, l'agent en charge des archives, avec le soutien du service Déchets, a fait évacuer le reliquat 2022-2023 ainsi que le transport des archives par un prestataire extérieur, ce qui a fait gagner beaucoup de temps au service. L'opération sera reconduite en 2025.

- D'anticiper l'organisation des éliminations 2025 (environ 10 ml), celles-ci seront stockées sur palette dans un local sécurisé en attendant la date d'autorisation de destruction. Pour les services : direction générale 0,10 ml ; finances 3,55 ml ; marchés publics 2,67 ml ; ressources humaines 0,40 ml ; technique (technique et transport) 0,80 ml ; tourisme (piscines et tourisme, culture, loisir) 2,10 ml ; petite enfance 0,50 ml.

5. LA GESTION DE LA VIDEOPROTECTION

Au cours des années passées, la collectivité a subi des actes de vandalisme entraînant des dommages dans un certain nombre de bâtiments et installations publics.

Ce faisant, depuis 2011 la mise en place d'un système de vidéo-protection a été admise comme un élément permettant de concourir à la prévention de ces atteintes aux biens, à la sécurité des personnes ainsi qu'à la protection des bâtiments publics.

Dès lors, l'installation de ce dispositif n'a cessé de croître et, à ce jour, la collectivité possède dix systèmes de vidéo-protection dont un a été renforcé en 2024 par l'intégration de deux caméras.

La collectivité a également fait le choix pour un des sites d'étendre le dispositif en intégrant selon la tranche horaire un visionnage en direct des images par le centre de supervision urbaine de la ville de Cavaillon « CSU ».

L'installation d'un tel dispositif est soumise à une autorisation préfectorale après dépôt d'un dossier descriptif et à la validation de la Commission Départementale des systèmes de vidéo-protection dont le renouvellement est instruit tous les cinq ans. Afin de répondre à ses obligations le dossier doit notamment comporter les éléments suivants :

- le plan du périmètre, avec le positionnement des caméras et la zone couverte par celles-ci,
- le modèle du panneau d'information aux publics,
- le lieu d'enregistrement et de stockage des images dans un local dédié,
- les durées de conservation,
- la liste des personnes habilitées à accéder aux images dans le but de les remettre aux forces de l'ordre pour leurs traitements.



SERVICE COMMUN – CONSEIL ET INSTRUCTION DROIT DES SOLS

Créé le 1^{er} juin 2015 sous la forme mutualisée, le service conseil et instruction du droit des sols instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme de plusieurs communes membres de l'Agglomération. L'adhésion par les communes est facultative et soumise à la signature d'une convention.

En 2024, le champ d'intervention du service s'étendait sur les 11 territoires suivants : Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Lauris, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion.

L'équipe pluridisciplinaire apporte son expertise et accompagne les communes adhérentes sur les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire, dans un contexte juridique contraint, de transition numérique et écologique, en intégrant de fait les impératifs de prévention des risques juridiques et naturels.

Il centralise la téléprocédure spécifique permettant aux communes de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

BILAN SYNTHÉTIQUE

Au-delà de l'instruction, le service apporte un appui et une expertise aux communes adhérentes et les conseille en matière d'aménagement du territoire et de planification foncière. Il prodigue des formations en interne aux agents communaux sur ces sujets et organise une journée annuelle d'actualité sur ces thématiques.

Le service commun, administrateur du logiciel de téléprocédure, forme également les agents communaux sur le volet de la transformation numérique afin que ces derniers puissent sensibiliser et accompagner les usagers dans cette innovation. Pour intégrer ce nouveau process dématérialisé, les conventions d'adhésion ont été renouvelées et actualisées en fin d'année 2024 pour une durée de trois ans (2025-2027).

On peut d'ores et déjà constater une plus grande fluidité dans les échanges, un service plus performant et des usagers sensibilisés aux bénéfices financiers et environnementaux.

Par ailleurs, la répartition financière entre les communes a évolué : dès 2025, le budget sera réparti à hauteur de 25% sur la part population respective et les 75% restants en fonction du type et du nombre d'autorisations d'urbanisme par commune.

Le centre instructeur se voit également confier la réalisation des missions d'accueil du public et de pré-instruction en matière d'autorisation d'urbanisme pour le compte de la commune de Cavaillon.

CHIFFRES CLÉS 2024

2 000 autorisations d'urbanisme instruites sur 11 communes par 9 agents

PERSPECTIVES 2025

- Cette modernisation se poursuit avec une numérisation des données en cours pour le déploiement d'un système d'informations géographiques indispensable à une instruction du droit des sols performante,
- Enfin, dès 2025, deux nouvelles communes (Puget et Puyvert) seront intégrées et adhéreront au service commun portant leur nombre à 13.



SERVICES TECHNIQUES – BÂTIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de LMV englobe 49 bâtiments hors Office du Tourisme.

- 14 établissements d'accueil du jeune enfant,
- 12 médiathèques,
- 2 piscines,
- 2 campings,
- 1 aire d'accueil des gens du voyage,
- 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts,
- 7 bâtiments administratifs / services généraux / bâtiments techniques,
- 6 bâtiments ou installations diverses.



RÉALISATIONS 2024

SIÈGE LMV

- Mise en place de quatre bornes de recharge supplémentaires,
- Mise aux normes du portail accès pompiers,
- Travaux de peinture,
- Remplacement de menuiseries dans le bâtiment technique,
- Réaménagement des bureaux du service informatique (électricité, cloisons, peinture).

MÉDIATHÈQUES

- **Cavaillon**
 - Mise en place d'un brise-soleil au 2e étage,
 - Réfection des sanitaires du rez-de-chaussée,
 - Réparation des sols de certains bureaux.
- **Lauris**
 - Installation de voiles d'ombrage sur la terrasse.
- **Lagnes**
 - Remplacement de la porte d'entrée.
- **Mérindol**
 - Remplacement d'un volet roulant.

PISCINES

• ROUDIÈRE

- Mise en place de signalétique horizontale,
- Réfection des cerclages des hublots du grand bassin,
- Création d'une verrière au-dessus du patio intérieur.

• PLEIN AIR

- Installation de deux caméras de vidéoprotection,
- Reprise de carrelage,
- Remplacement de haut-parleurs.

CRÈCHES

• CLÉ DE SOL (Cheval-Blanc)

- Mise en place d'une porte coupe-feu à l'étage,
- Travaux de peinture et de climatisation.

• LA COMBE (Les Taillades)

- Reprise d'un store banne,
- Remplacement de volets roulants,
- Travaux de peinture.

• CREANGE (Cavaillon)

- Installation de volets roulants.

• LE REPÈRE DES GALOPINS (Cavaillon)

- Travaux d'espaces verts et d'arrosage,
- Pose de la climatisation dans la cuisine.

• LA PÉPINIÈRE (Cavaillon)

- Mise en place de stores et volets roulants.

• **EUGÈNE VALENTIN (Cavaillon)**

- Réfection de l'étanchéité de la toiture,
- Remplacement d'une baie vitrée,
- Pose de la climatisation dans la cuisine.

• **FRANCOIS RONOT (Mérindol)**

- Nettoyage de façade et travaux de peinture,
- Réfection du toit-terrasse et des escaliers extérieurs.

• **LES MARMOUSETS (Robion)**

- Pose de la climatisation dans la cuisine,
- Sécurisation d'un mur,
- Pose d'une clôture.

• **LES PETITS PAS (Cabrières)**

- Installation de stores bannes et de volets roulants,
- Réfection des sols,
- Pose de la climatisation dans la cuisine.

• **LI PITCHOTS (Lagnes)**

- Réfection des sols,
- Mise en couleur de la cour en enrobé.

• **LI PICHOUNETS (Gordes)**

- Remplacement de la pompe à fioul par une pompe à chaleur,
- Création d'une véranda,
- Pose de la climatisation dans la cuisine,
- Remplacement des menuiseries extérieures,
- Réfection des sols, des plafonds, des peintures,
- Mise en place de menuiseries intérieures,
- Amélioration de l'éclairage.

• **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

- Pose de nouveaux brise-soleil,
- Installation de la climatisation dans le hall.

CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

- Mise en conformité de la hotte du restaurant.

CAMPING DE MAUBEC

- Réfection des sanitaires.

ESPACE FRANCE SERVICES

- Réfection des sanitaires.

DECHETTERIE PUIITS DES GAVOTTES (CAVAILLON)

- Reprise de 1000 m² d'enrobés.

PARKING DU GRENOUILLET (CAVAILLON)

- Installation d'une borne de recharge pour véhicules lourds (bus).

PERSPECTIVES 2025

- Requalification de l'avenue du Moulin de Losque à Cavaillon,
- Création d'un mode doux avenue de Vidauque à Cavaillon,
- Fin du programme de rénovation du parc d'éclairage public,
- Déménagement du service collecte/Déchets sur le chemin du Vieux Taillades à Cavaillon et réaménagement du bâtiment actuel au siège LMV,
- Déménagement de la médiathèque de Lagnes,
- Réfection de la verrière de la médiathèque de Cavaillon,
- Mise en place d'une gestion technique des bâtiments à la médiathèque de Cavaillon et à la piscine Roudière,
- Installation d'une signalétique sur le site de l'observatoire ornithologique de Mérindol et reprise de l'escalier.



COMMUNICATION

La Direction de la communication est en charge de la **communication interne et externe** de l'Agglomération. Elle doit notamment rédiger la revue intercommunale, développer la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) ainsi que les relations avec la presse, mais aussi superviser tous les documents de communication émanant de chacun des services de l'Agglomération et accompagner ces derniers dans cette mission. Enfin, le service est **en charge du protocole et de l'organisation d'événements internes** (remise de médailles) mais aussi publics (inauguration, vœux, etc.)



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Mise en ligne de l'intranet LMV accessible à tous les agents de l'Agglomération par un mot de passe personnel,
- Écriture de 12 lettres mensuelles internes à destination des agents LMV, et des élus du bureau communautaire,
- Réalisation d'une revue retraçant l'actu de l'Agglomération, à destination des usagers du territoire (25 000 exemplaires),
- Accompagnement des services dans leur besoin en communication externe (eau, emploi, déchets, mobilité, développement économique, petite enfance, etc.),
- Pilotage de 3 numéros du magazine ICI, l'actu près de chez moi avec le service Politique de la ville,
- Écriture des discours du Président et des dossiers de presse,
- Organisation des cérémonies protocolaires,
- Réalisation de kit de communication clé en main pour les communes membres sur certaines thématiques (déchets, petite enfance, etc.),

- Partenariat avec le CNFPT sur la promotion des métiers territoriaux sur une page Instagram dédiée,
- Création de contenus graphiques et vidéo,
- Mise à jour des sites internet et animation des réseaux sociaux.



ÉVÉNEMENTIEL

- Co-organisation avec le service Mobilité de la première édition de LMVélo en mai,
- Pilotage d'un groupe formé d'agents volontaires pour l'organisation de notre 1^{er} événement interne, la Guinguette LMV, en septembre,
- Organisation en partenariat avec la Ville de Cavaillon de l'événement l'Automne des dépistages en octobre qui a réuni une centaine d'agents au Grenouillet,
- Coordination de la présence de LMV sur la foire de Cavaillon en novembre.



PERSPECTIVES 2025

- Développement d'un projet de signature électronique automatique permettant aussi d'être vecteur de communication grâce à des bandeaux promotionnels accolés aux signatures et personnalisables,
- Candidature à des labels afin de travailler l'image et la notoriété de la collectivité
- Reconduction des événements internes et grand public,
- Accompagnement des services sur la communication pré-électorale.



LES BEAUMETTES

GORDES

CABRIÈRES D'AVIGNON

LAGNES

OPPÈDE

MAUBEC

ROBION

LES TAILLADES

CAVAILLON

CHEVAL BLANC

MÉRINDOL

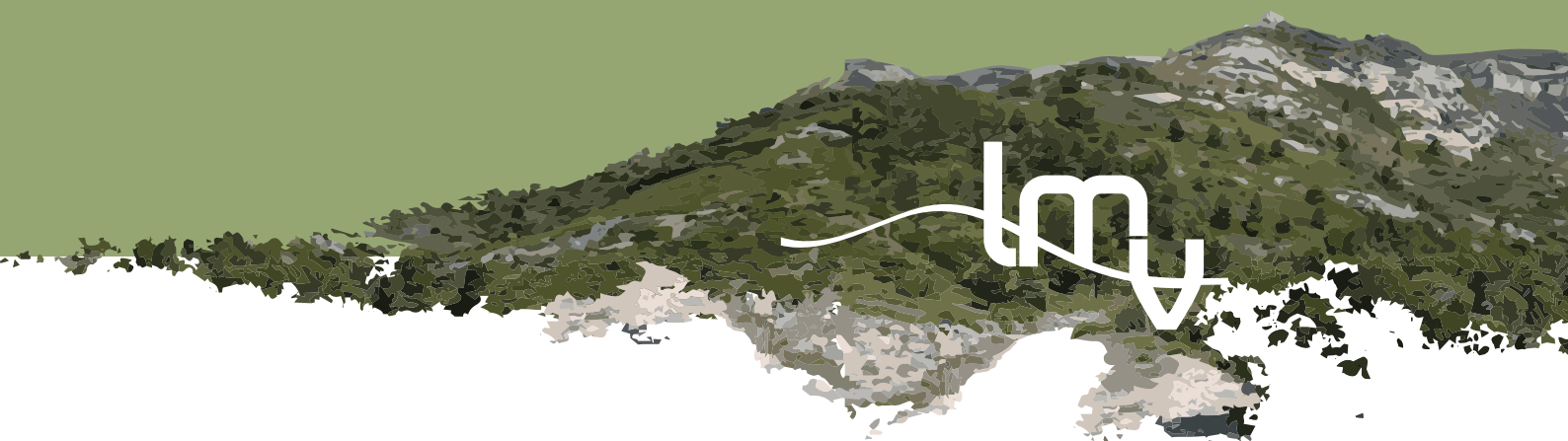
PUGET

LAURIS

PUYVERT

LOURMARIN

VAUGINES



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr

